



Gui don S



G

u

injonction

d

obligation

n

soins

Introduction

Ce livret « guldOnS » a été pensé et créé pour vous aider au mieux dans votre parcours judiciaire, à votre sortie de détention ou non.

Il a été réalisé à partir d'un travail d'équipe sous forme de groupe incluant quelques professionnels de la Consultation de Psychiatrie Légale de Lyon (Centre Hospitalier le Vinatier) et plusieurs patients concernés par la problématique de réinsertion dans un cadre judiciaire spécifique. Pour les 4 départements de l'ancienne Auvergne, le « guldOnS » a été contextualisé grâce à la participation de professionnels intervenant auprès des auteurs de violence sexuelle sur ce territoire ainsi que le témoignage d'usagers de ces services.

Ce dispositif judiciaire dans le cadre de la sortie de détention ou au moment de la condamnation suscite beaucoup de questions tant au niveau social que sanitaire en ce qui concerne les démarches à accomplir.

Les parcours et expériences des personnes sortant de prison et nouvellement condamnées ont mis en évidence la multiplicité d'acteurs et de procédures qui ne permettent pas de distinguer très clairement les différentes démarches à effectuer.

Le guldOnS a pour mission de vous faire connaître et de vous reconnaître dans vos droits et vos obligations à partir d'un support unique où l'ensemble des dispositifs favorisant la réinsertion sera présenté, à savoir tous les domaines explorés à partir du travail de recueil au préalable au sein du groupe.

CRIAVS :

Les Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS) ont été créés en 2006. Ces structures sont dédiées aux professionnels et visent à favoriser la coopération interdisciplinaire santé-justice-social et à soutenir les équipes intervenant auprès des auteurs afin de promouvoir l'intercontenance du cadre de leur prise en charge.

Dispositifs d'échelle régionale, ils ont pour mission générale d'améliorer la prévention, la compréhension, et la prise en charge des violences sexuelles sur les bases d'une réflexion éthique et pratique.

Délégation Territoriale de Clermont-Ferrand.

📠 Bât. Place Henri Dunant.

58 rue Montalembert

63003 Clermont-Ferrand Cedex 1.

☎ 04 73 75 44 16.

✉ criavs-auvergne@chu-clermontferrand.fr

Dessert → Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy de Dôme.

Délégation Territoriale de Grenoble

📠 33 rue de Normandie Niemen

CS 40147 – 38431 Echirolles cedex.

☎ 04 56 58 89 40.

✉ contact@criavs-ra.org

Dessert → Ardèche, Savoie, Drôme, Isère, Haute-Savoie.

Délégation Territoriale de Lyon.

📠 CH le Vinatier, Bât 424. BP 30039.

95 Boulevard Pinel – 69678 Bron Cedex.

☎ 04 37 91 53 09.

✉ criavs@ch-le-vinatier.fr

Dessert → Rhône et l'Ain.

Délégation Territoriale de St Etienne

📠 CHU Hôpital Bellevue, Pavillon 5bis. 42055 Saint-Etienne Cedex 2.

☎ 04 77 12 79 32

✉ criavs.secretariat@chu-st-etienne.fr

Dessert → Loire

Sommaire

13

Soins & Justice

25

Santé

31

Démarches

Administratives

39

Logement

& Hébergement

45

Emploi

& Formation

53

Vie quotidienne

65

Répertoire de
la Haute-Loire

84

Répertoire
de l'Allier

108

Répertoire
du Cantal

130

Répertoire
du Puy-de-
Dôme

157

Remerciements

«

Qu'est-ce que l'injonction de soin ?

Qu'est-ce que l'obligation de soin ?

Qui sont les acteurs des soins pénalement ordonnés ?

»

Soins
&
Justice



Pour toutes questions, joindre votre CPIP ou votre thérapeute

Les Soins Pénalement Ordonnés

L'Injonction de Soins et l'Obligation de Soins sont des mesures de soins s'adressant à des personnes placées sous-main de justice, poursuivies ou condamnées pour infraction.

L'Injonction de Soins

L'Injonction de Soins est une mesure pénale qui fait suite à une expertise psychiatrique. Elle débute uniquement après le jugement. Elle impose des soins médico-psychologiques avec le thérapeute traitant de votre choix, validé par le Médecin Coordonnateur.

[cf. Les quelques acteurs des soins pénalement ordonnés]

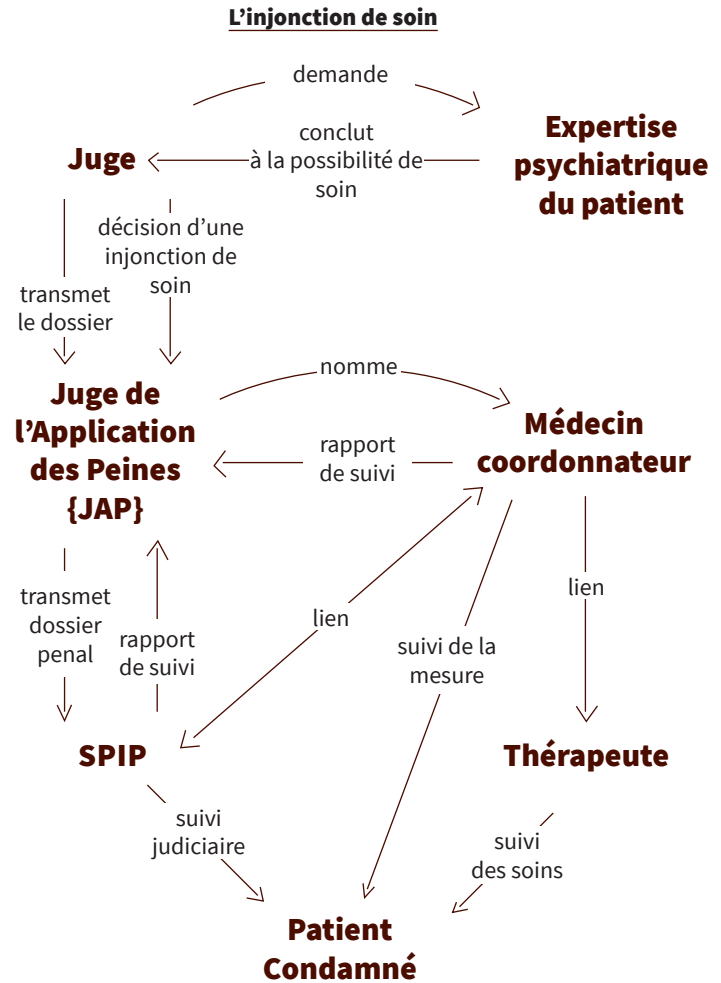
Pour information

Le Médecin Coordonnateur est nommé par le juge. Il fera le lien entre le soin et la justice. Si vous êtes condamné à un Suivi Socio-Judiciaire (SSJ) avec une Injonction de Soins, vous serez reçu par le Médecin coordonnateur, environ trois ou quatre fois par an.

L'Injonction de Soins est applicable hors détention. Son non-respect peut entraîner une incarcération. Au moment de votre détention, il est conseillé de suivre des soins, si cela est possible.

Cette mesure judiciaire implique un accompagnement du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation {SPIP}

Le thérapeute peut faire le choix de ne pas délivrer d'attestation de suivi, car le rapport du Médecin Coordonnateur est délivré directement au Juge de l'Application des Peines {JAP}.



L'Obligation de Soins

L'Obligation de Soins est une mesure judiciaire posée avant ou après le jugement. Elle impose des soins médico-psychologiques, avec le thérapeute traitant de votre choix. [cf. *Les quelques acteurs des soins pénalement ordonnés*] La durée de l'obligation de soins est signifiée par le juge.

Pour information

L'Obligation de soins est applicable hors détention. Son non-respect peut entraîner une incarcération.

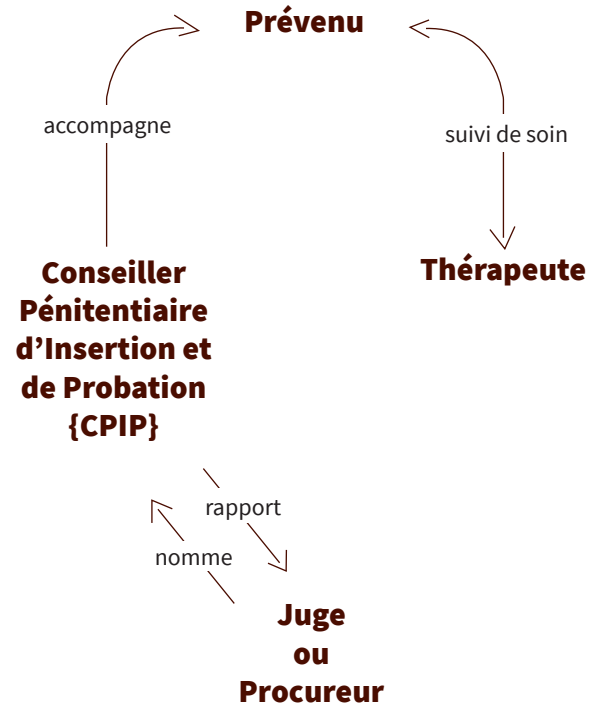
Cette mesure judiciaire implique un accompagnement du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation {SPIP}. Dans certaines situations, notamment lorsqu'il n'y a pas eu de jugement, il est possible qu'aucun Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation {CPIP} ne soit nommé.

Le CPIP peut demander une attestation de suivi. Elle peut être délivrée par le thérapeute au patient.

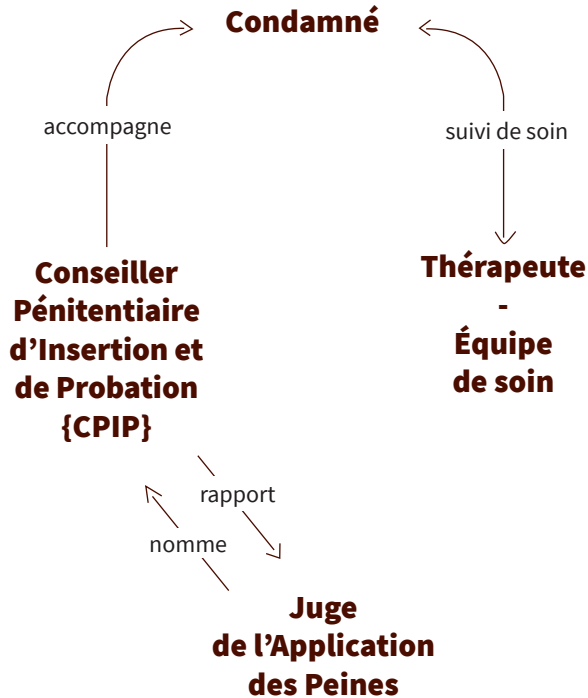


Pour toutes questions, vous pouvez joindre votre Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation {CPIP} ou votre thérapeute

L'obligation de soins avant le jugement



L'obligation de soin après le jugement



Quelques acteurs des soins pénalement ordonnés

Le Médecin Coordonnateur

Nommé par la justice, il intervient uniquement dans le cadre d'une Injonction de soin. Il réalise le lien entre le soin et la justice.

Thérapeute traitant

Assure le suivi des soins médico-psychologiques. Dans le cadre de l'Injonction de Soins, il peut être en lien avec le Médecin Coordonnateur.

Exemples de thérapeutes et de lieux de soin :

- Médecin traitant, Libéraux (Médecin généraliste, psychiatre, psychologue)
- Centre Médico-Psychologique {CMP} (Psychiatre, psychologue, infirmier dans le cadre d'un suivi médico-infirmier) [cf. Volet Santé]
- Les Plateformes référentielles
- Consultation de Psychiatrie Légale {CPL} (Psychiatre, psychologue, infirmier)
- Consultation d'addictologie

Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation professionnel travaillant au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation {SPIP}

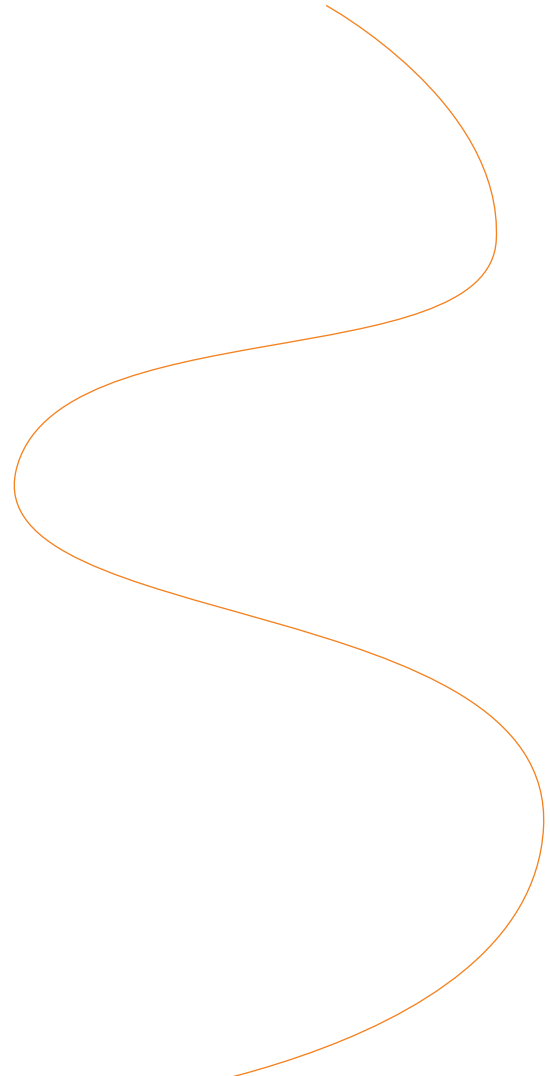
Il assure le suivi de la mesure et accompagne à la réinsertion. Il est en lien avec le Juge de l'Application des Peines (JAP).

Juge de l'Application des Peines {JAP}

En charge de l'application des mesures. Il est en lien avec le Médecin coordonnateur et le CPIP.



Vous trouverez les coordonnées des structures citées dans le Répertoire
Structures de soins



«

Soins généraux ?

Soins spécifiques ?

Quels sont les numéros d'urgence ?

»

Santé



Conservez votre certificat de présence en détention et votre billet de sortie pour différentes démarches.

L'accès aux soins

Le médecin traitant

Il est important que vous puissiez avoir — si ce n'est pas le cas — un médecin généraliste de votre choix. Il coordonne votre parcours de soins et pourra vous orienter, si besoin, vers des médecins spécialistes et des structures de soins adaptées.

Pour information

— Si vous n'avez pas encore ouvert vos droits d'assurance maladie (carte vitale) et une mutuelle, vous pouvez accéder à des soins, sans avancer les frais, auprès de :

Les Permanence d'Accès aux Soins de Santé {PASS}

Accueil et consultations médicales, entretiens sociaux, accès à un plateau technique de soins, dépannage de traitement, sans rendez-vous.

Médecins du monde

Centre d'accueil, de consultations et d'orientation, sans rendez-vous uniquement le matin.

Les soins médico-psychologiques

Le Centre Médico-Psychologique {CMP}

Structure proposant des consultations par des psychiatres, des psychologues et des infirmiers. Le CMP est un lieu de soin de proximité et sectorisé en fonction de votre lieu d'habitation.

En articulation avec les soignants du CMP de votre secteur, vous pourrez être reçu dans le cadre du dispositif de la Plateforme Référentielle de votre département de résidence pour une évaluation.

Psychologue libéral

Consultation non prise en charge par l'assurance maladie. Votre mutuelle peut rembourser une partie, selon votre contrat.

Psychiatre libéral

Consultation non prise en charge à taux plein par l'assurance maladie, selon la convention de secteur. Demandez au professionnel.

Pour information

Pour les personnes incarcérées et suivies lors de leur détention, les équipes de soin de la prison peuvent faire le lien avec les dispositifs de soins de proximité au moment de la sortie afin qu'un relais soit réalisé. Au moment de votre incarcération ou en aménagement de peine vous êtes rattaché au régime général de l'assurance maladie et affilié auprès du Centre National de la protection sociale des Personnes Écrouées {CNPE}.

À votre libération, vous devez prendre contact avec la Caisse d'Assurance Maladie de votre nouveau lieu de résidence pour mettre à jour votre dossier via votre bulletin de sortie.

Pour une urgence médicale

Samu

☎ 15

Secours depuis un téléphone portable

☎ 112



Vous trouverez les coordonnées des structures citées dans le Répertoire

«

Papier d'identité ?

Domiciliation ?

Ressources et prise en charge ?

»

Démarches

Administratives



Conservez votre certificat de présence en détention et votre billet de sortie pour différentes démarches.

Vous trouverez ici une liste non-exhaustive des différentes démarches que vous pouvez rencontrer dans votre parcours.

Les pièces d'identités

Carte d'Identité Nationale {CNI}

Délivrée gratuitement (sauf en cas de perte) et valable 15 ans. Pour vous la procurer, il faudra contacter une mairie pour connaître leur modalité. Vous pouvez également réaliser une pré-demande en ligne sur internet : www.passeport.ants.gouv.fr

› Pendant votre détention

Si elle arrive en fin de validité, rapprochez-vous du SPIP pour faire une demande de renouvellement auprès du Bureau Unique d'Insertion {BUI}.

Titre de séjour

Vous devez déposer une demande à la préfecture de votre domiciliation. Vous pouvez vous renseigner sur le site internet de la préfecture. Vous pouvez également solliciter la Cimade [*cf. Répertoire «Démarches diverses»*] pour vous accompagner dans ces démarches.

› Pendant votre détention s'il arrive à terme avant votre fin de peine, et que vous n'êtes pas soumis à une interdiction de territoire, rapprochez-vous du SPIP pour faire une demande de renouvellement qui vous orientera vers les professionnels spécialisés.

Pour vous accompagner dans un renouvellement de titre de séjour, vous pouvez demander à votre CPIP de contacter La Cimade qui intervient également en maison d'arrêt.

Divers

Inscription sur les listes électorales

Les personnes prévenues ou condamnées conservent leur droit de voter sauf condamnation d'incapacité électorale. Pour connaître l'ensemble des formalités à accomplir, adressez-vous au greffe ou au SPIP.

Une adresse postale

Domiciliation

Si vous êtes sans hébergement stable, vous pouvez demander une domiciliation. Elle vous permet d'avoir une adresse postale fixe pour vos courriers et d'obtenir un justificatif de domicile nécessaire pour vos démarches administratives. Vous pouvez demander une domiciliation auprès du service social de proximité [cf. *Répertoire «Les services sociaux de proximité»*] de votre commune de référence ou de certaines associations agréées. [cf. *Répertoire «Démarches diverses»*].

Les ressources

Revenu de Solidarité Active {RSA}

Allocation qui complète les ressources initiales d'une personne/d'un foyer. Il est attribué en fonction de l'âge, des ressources et de la résidence.

Vous pouvez engager les démarches auprès de la CAF ou d'un service social de proximité [cf. : *Répertoire «Les services sociaux de proximité»*]

Pendant votre détention : vous pouvez entreprendre les démarches pour une ouverture de vos droits au RSA, contactez votre CPIP si vous êtes proche de votre sortie.

Pour toutes questions vous pouvez joindre votre CPIP qui vous orientera vers les professionnels en charge de l'instruction du RSA.

Allocation au Retour à l'Emploi {ARE}

En fonction de votre situation avant l'incarcération, vous pourrez prétendre à l'ARE. Pour connaître vos droits, rapprochez-vous du référent Pôle Emploi qui intervient en détention.

Allocation Adulte Handicapé {AAH}

Destinée à apporter une aide financière aux personnes en situation de handicap disposant de revenus modestes. Pour en bénéficier, il faut remplir conjointement des conditions médicales, administratives et de ressources.

Vous pouvez retirer un dossier d'AAH sur internet, ou bien auprès de la MDPH ou des services sociaux de

proximité... Vous pouvez demander un accompagnement dans ces structures pour la partie administrative et vous rapprocher de votre médecin pour le certificat médical.

› Pendant votre détention

Rapprochez-vous du Service Médico-Psychologique Régional {SMPR} ou de l'Unité de Consultation de Soins Ambulatoires {UCSA} ainsi que du SPIP pour instruire un dossier d'AAH.

Si vous êtes déjà bénéficiaire de l'AAH, n'hésitez pas à questionner sa date d'échéance afin d'éviter une rupture de droit. La demande de renouvellement doit être réalisée environ 6 mois avant la date d'échéance.

Les prises en charge des dépenses de santé

Protection Universelle Maladie {PUMa}

Toute personne qui travaille ou réside en France de manière stable et régulière a droit à la prise en charge de ses frais de santé, grâce à son numéro de Sécurité Sociale. La PUMa reste limitée au remboursement de la part des frais de soins sur la base du tarif de responsabilité de la Sécurité Sociale. *[cf : Répertoire « Démarches diverses »]*

Complémentaire Santé- Solidaire {CCS}

Elle donne droit à la prise en charge de la part complémentaire de vos dépenses de santé. Elle remplace la CMU-C. Pour en bénéficier, il ne faut pas dépasser un

certain montant de ressources. Au-delà, une participation pourra vous être demandée. Cette participation sera différente en fonction de votre âge.

Pendant votre détention : Il est préférable de faire la demande de CCS quelques mois avant votre sortie. Rapprochez-vous du SPIP pour demander à instruire un dossier.

Vous pouvez estimer vos droits et réaliser les demandes sur le site internet de l'Assurance Maladie : www.ameli.fr/simulateur-droits



Vous trouverez les coordonnées des services pouvant vous accompagner dans vos démarches dans le Répertoire *Les services sociaux de proximité*.

«

Recherche d'hébergement ?

Logements collectifs ?

Hébergement d'urgence ?

»

Logement
&
hébergement

Lorsque vous avez un logement au moment de votre détention, il est important que vous signaliez votre situation globale au CPIP. Ce professionnel pourra solliciter les associations intervenantes en détention pour maintenir votre logement ou non.

Logement et Hébergement

Si vous êtes à la recherche d'un logement ou d'un hébergement, différents types existent :

Logements privés : accessibles par une agence immobilière ou auprès d'un particulier.

Logements sociaux : accessibles par une demande de logement social sur le site internet : www.demande-logement-social.gouv.fr ou en guichet.

Hébergements collectifs ou diffus : accessibles par un dossier au Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation {SIAO} / Maison de la Veille Sociale {MVS} [cf. *Répertoire «Accompagnement vers le logement»*]

Si besoin, vous pouvez être accompagné par des professionnels de différentes structures en lien avec la problématique de logement et d'hébergement. Différentes associations spécialisées existent [cf. *Répertoire Accompagnement vers le logement*] ou vous rapprocher des services sociaux de proximités [cf. *Répertoire «Les services sociaux de proximité»*].

Si vous êtes sans solution d'hébergement, vous pouvez appeler le 115 pour une mise à l'abri temporaire :

Le 115 : numéro d'urgence sociale qui assure des missions d'accueil, d'écoute et d'information, en matière d'hébergement, d'aide alimentaire, d'accès aux soins ou toute autre prestation de première urgence en lien avec le Samu Social.

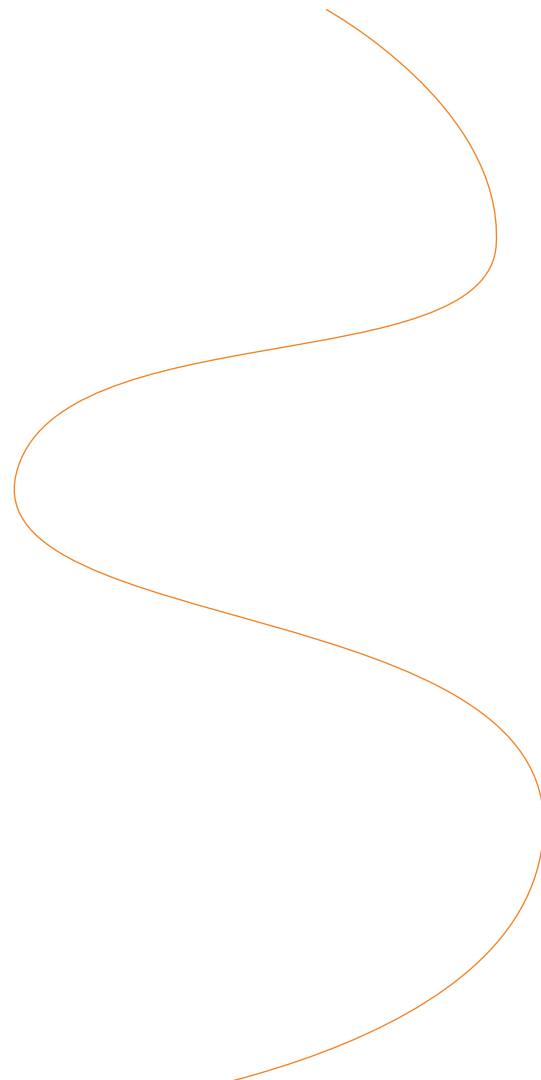
Le 115 vous informera des places disponibles et vous orientera si possible, pour un hébergement d'urgence.



Pour toutes autres situations ou questions vous pouvez joindre votre CPIP et les professionnels des structures citées.



Vous trouverez les coordonnées des structures citées dans le Répertoire Logement et hébergement



«

Durant la détention ?

À la sortie ?

Le Casier Judiciaire ?

»

Emploi
&
Formation

Au moment de la détention

Vous pouvez débiter vos démarches de recherche Pôle Emploi ou de formation. Pour cela un Référent Pôle Emploi Justice peut vous rencontrer et vous soutenir dans vos démarches.

Si vous êtes libéré dans le cadre d'un aménagement de peine, Pôle Emploi est dans l'obligation de le spécifier à l'employeur mais le motif d'incarcération n'est pas communiqué.

Vous pouvez, 15 jours avant votre sortie, adresser un courrier à votre agence (selon la domiciliation) pour demander un dossier d'inscription et une date de rendez-vous. [cf. Répertoire « *Accompagnement vers l'emploi ou la formation* »]

Si vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation

Pôle Emploi

Si vous n'avez effectué aucune démarche durant votre détention, vous pouvez vous inscrire sur leur site internet et obtenir un rendez-vous auprès d'un conseiller : www.candidat.pole-emploi.fr/inscription/preambule

Si vous êtes déjà connu de Pôle Emploi vous pouvez vous rendre sur votre «Espace personnel» sur leur site internet : www.pole-emploi.fr/accueil

Votre agence Pôle Emploi est sectorisée en fonction de votre lieu d'habitation ou de domiciliation.

Groupe Pour l'Emploi des Probationnaires {GREP}

Association qui a pour but de faciliter la recherche d'emploi des personnes placées sous-main de justice et suivies par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation {SPIP}.

Les Missions Locales

Les Missions Locales s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont plus dans un système scolaire classique. Elles sont chargées d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes dans les démarches d'insertion professionnelle et sociale. Elles ne proposent pas toutes les mêmes choses, et sont sectorisées.

Le casier judiciaire

Il correspond à un relevé des sanctions pénales, des décisions judiciaires ou administratives entraînant une privation de droit, et des décisions affectant l'autorité parentale.

Il comporte trois bulletins. Vous pouvez vous rendre au parquet du tribunal correctionnel compétent pour votre domicile et demander la lecture du contenu intégral de votre casier judiciaire.

Le bulletin n°1 : Réservé à la justice.

C'est le bulletin le plus complet des trois.

Il ne peut être délivré qu'aux magistrats et aux établissements pénitentiaires.

Le bulletin n°2 : Réservé à certains employeurs

C'est le bulletin qui comporte la plupart des condamnations.

Il ne peut être délivré qu'à certaines administrations pour des motifs précis [cf. *listes des fonctions*]. Certains organismes privés, pour des motifs limitativement énumérés par la loi, y ont également accès.

Le bulletin n°3 : Réservé à la personne concernée ou à son représentant légal s'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur sous tutelle.

C'est le bulletin le plus restreint avec les condamnations les plus graves :

- Condamnations, pour crimes et délits, supérieures à 2 ans d'emprisonnement sans sursis prononcées en France ou à l'étranger
- Condamnations, pour crimes et délits, inférieures à 2 ans d'emprisonnement sans sursis, si le tribunal en a ordonné la mention
- Certaines déchéances ou incapacités en cours d'exécution
- Mesure de suivi socio-judiciaire et peine d'interdiction d'exercer une activité professionnelle ou bénévole impliquant un contact habituel avec des mineurs.
- Il ne peut être délivré qu'à la personne concernée ou à son représentant légal s'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur sous tutelle. Il est possible de faire la demande gratuitement en ligne ou par courrier.



Pour toutes autres questions vous pouvez joindre votre CPIP ou vous rendre sur le site :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14710

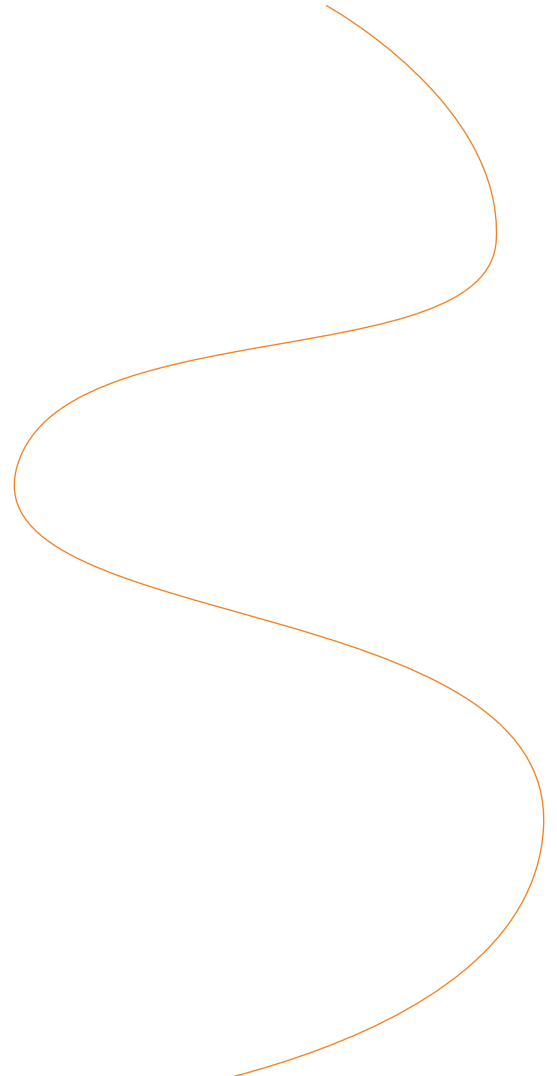
Liste non exhaustive des fonctions incompatibles avec certaines condamnations inscrites sur le casier judiciaire :

- Concours administratifs
- Emplois de la fonction publique
- Métiers de la banque, de l'assurance, de la sécurité
- Chauffeurs de taxi, moniteurs d'auto-école
- Travail en relation avec les enfants
- Professions juridiques
- Professions médicales
- Créateur d'entreprise

Si vous souhaitez tout de même réaliser un projet correspondant à un de ces métiers, vous pouvez demander une dispense de mention dans votre casier judiciaire au moment de votre jugement ou l'effacement au Procureur de la République en lui écrivant directement.



Pour toutes autres questions vous pouvez joindre votre CPIP ou votre avocat.



«

Accéder à l'information et à l'informatique ?

Se restaurer sans trop dépenser ?

Prendre soin de soi ?

»

Vie quotidienne

Vous trouverez ici une liste non-exhaustive de différentes structures et associations que vous pouvez solliciter selon vos besoins.

Lieux d'informations

Mairie

La mairie est une collectivité territoriale qui a pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population. Vous pouvez recueillir des informations locales concernant ses multiples attributions : état-civil, urbanisme et logement, écoles et équipements, activités culturelles, santé et aide sociale, police...

Maison des Jeunes et de la Culture {MJC}

Les MJC sont des associations d'Éducation Populaire, ouvertes à tous citoyens. Elles organisent des spectacles, des débats, des actions sportives et festives. Vous pouvez retrouver les programmes de chaque MJC sur leur site, à travers la lettre d'information mensuelle ou dans leurs locaux.

Centre Sociaux

Les centres sociaux sont des lieux de proximité qui animent la vie de votre quartier. Ils proposent des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins des habitants du secteur.

Maison des solidarités

La Maison des solidarités est un lieu pour accueillir et conseiller les citoyens, susciter l'engagement, accompagner les projets et faire connaître les actions de solidarité dans toute leur diversité, dans la ville, le département et la région.

Accès à l'informatique

À l'ère du numérique, de nombreuses démarches administratives et d'informations sont accessibles sur internet. Si vous rencontrez des difficultés dans ce domaine vous pouvez solliciter les associations ci-dessous pour faciliter l'accès à l'informatique :

Emmaüs Connect

Emmaüs Connect est une association qui peut vous accompagner vers l'informatique, selon vos besoins. Emmaüs Connect vous propose trois types d'activités : un atelier d'initiation, une permanence connectée et pour finir un parcours vers l'autonomie.

Ces accompagnements sont gratuits pour les bénéficiaires. Pour devenir bénéficiaire il faut être orienté par une structure sociale qui vous réalisera un bon d'orientation, indispensable pour participer aux activités.

Point Information Médiation Multi Services {PIMMS}

le Point Information Médiation Multi Services est un lieu de proximité et de solidarité, où vous trouverez des agents médiateurs, des professionnels du lien social pour vous aider vers un meilleur accès aux services publics. Vous pouvez également avoir accès à internet dans leur local.

Réseau d'entraide

Il existe de nombreux moyens d'entraide, certains sont informatisés et permettent d'échanger des biens et des services. L'objectif est d'accéder à des échanges égaux et de tisser des liens. Vous trouverez ici un petit échantillon des sites existants.

Système d'Échange Local {SEL}

Un Système d'Échange Local {SEL} est un système d'échange de produits ou de services au sein d'un groupe fermé, généralement constitué en association. Ses membres échangent des biens, des connaissances ou savoir-faire au service des autres.

Rendez-vous sur le site : www.annuairedessel.org

AlloVoisins

De la même manière qu'un SEL, AlloVoisins est un service de mise en relation entre voisins avec un objectif d'entraide pour des services et des savoir-faire.

www.allovoisins.com

Idées pour se restaurer

Vous trouverez ci-dessous des idées de lieux de restaurations participatives, des sites internet et des applications mobiles pour éviter le gaspillage alimentaire et ainsi faire ses courses à prix réduits.

Les Petites Cantines

Les petites cantines est un réseau de restaurants de quartier, où vous pouvez venir seul ou accompagné pour cuisiner et/ou manger. C'est également un lieu d'échange et de rencontres. Les petites cantines permettent de favoriser et développer des liens de proximité et aussi de promouvoir l'alimentation durable.

Une adhésion à prix libre et valable un an est nécessaire pour être considéré comme convive et profiter de cette association. Le repas est également à prix libre.

Pensez à réserver si vous n'y allez que pour manger, les places sont comptées. Les Petites Cantines sont ouvertes toute la journée, de 9h à 21h, donc n'hésitez pas à passer prendre un café quand vous voulez.

Pour cuisiner : Vous pouvez vous présenter le matin, à 9h30 et le soir, rendez-vous à 17h30.

Pour manger : Pensez à réserver avant. Le déjeuner est prêt à partir de 12 heures, et se termine à 14 heures. Le dîner est prêt à partir de 19h30 et se termine à 21h.

Quelques sites et applications mobiles

Vous trouverez ici quelques applications mobiles, que vous pouvez télécharger avec votre smartphone ou aller sur leur site internet.

Too good to go

Tout le principe de Too Good To Go repose sur le panier surprise, composé des invendus du jour des commerçants. Les invendus ne sont ni plus ni moins que les produits frais que les commerçants ne peuvent plus vendre le lendemain : les viennoiseries, les plats du jour.

Phénix

Cette application regroupe les commerçants, les plus proche de chez vous, pour chercher des paniers d'invendus.

www.wearephenix.com

Optimiam

OptiMiam est une application mobile anti-gaspi qui vous permet de consommer à moindre frais en favorisant le commerce de proximité et en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Zéro gâchis

Zéro-Gâchis est une start-up qui invente des solutions simples et accessibles pour réduire le gaspillage alimentaire en grandes et moyennes surfaces

www.zero-gachis.com

Vers la culture

Culture pour tous

Culture pour tous a pour but de lutter contre l'exclusion et les discriminations en favorisant la participation à la vie culturelle et sportive de tous. Pour adhérer aux activités, il faut vous tourner vers votre SPIP. En effet seuls les professionnels ont accès à la billetterie en ligne, c'est à partir de celle-ci que vous pourrez voir ce qui est proposé et vous inscrire aux activités culturelles et/ou sportives.

Associations de soutien

Les Groupes d'Entraide Mutuelle {GEM}

Les Groupes d'Entraide Mutuelle, sont des associations portées par et pour des usagers en santé mentale. Souvent implantés au cœur de la ville, ils permettent de se retrouver, de s'entraider, d'organiser des activités visant au développement personnel, de passer des moments conviviaux et de créer des liens.

Maison de justice, infos et droits

Les maisons de justice et du droit assurent une présence judiciaire de proximité et contribuent à l'aide aux victimes, à l'accès aux droits et à la prévention de la délinquance. Elles sont le lieu privilégié de la conciliation et de la médiation, un guichet gratuit d'information aux démarches juridiques, confidentiel et anonyme.

Bénévolat

Si le bénévolat vous intéresse, vous pouvez vous informer, entre autre, sur les différentes associations via le site :

www.tousbenevoles.org

Les associations ne peuvent assurer le bon fonctionnement de l'ensemble de leurs activités sans bénévolat. Vous trouverez ci-dessous quelques associations mais il en existe des centaines d'autres.

Restos du cœur

Aider et apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes.

www.restosducoeur.org

Croix rouge

La Croix-Rouge française a pour objectif de venir en aide aux personnes en difficultés. Ses missions fondamentales sont l'urgence, le secourisme, l'action sociale, la formation, la santé et l'action internationale.

www.croix-rouge.fr

Emmaüs

Être chez Emmaüs, c'est avant tout se faire plaisir, partager des moments de convivialité et aller à la rencontre de l'autre.

www.emmaus-france.org

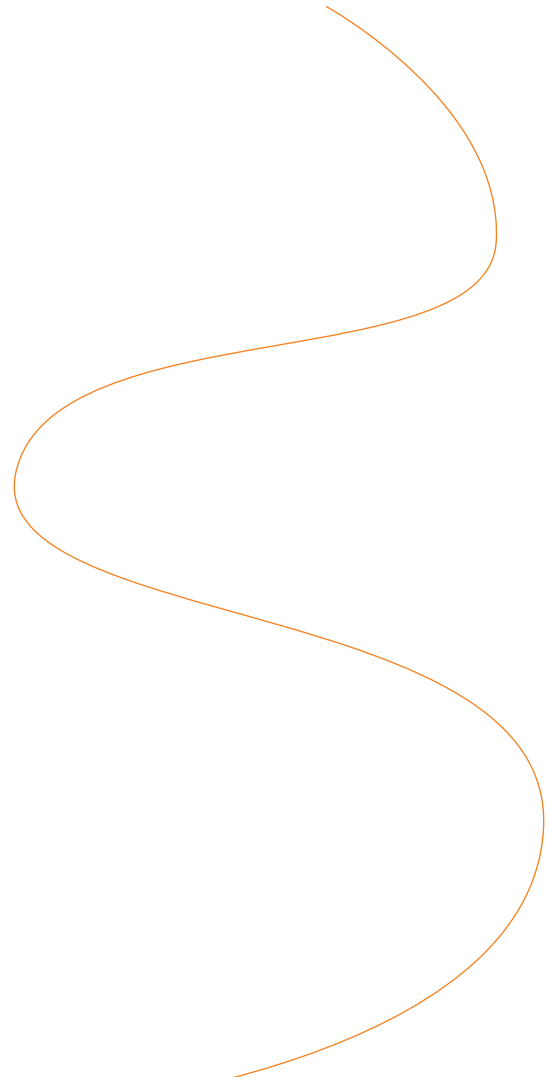
Prendre soin

École dentaire

Le centre dentaire Lyon est un espace médical réservé à la santé bucco-dentaire mais aussi à l'amélioration ou au rétablissement de l'esthétique dentaire et du sourire.

École d'ostéopathie

Elle propose une prise en charge par des étudiants de quatrième et cinquième année qui terminent leur formation et qui sont, à cette occasion, encadrés par des ostéopathes professionnels qui assureront la supervision de votre consultation. Vous bénéficierez d'un lieu professionnel à prix réduit.



Au moment de votre lecture, certains numéros peuvent être devenus obsolètes. Si tel est le cas, merci d'en informer le CRIAVS de votre territoire.

Répertoires des Structures

Haute-Loire

64 à 83

Allier

84 à 107

Cantal

108 à 129

Puy-de-Dôme

130 à 156

Haute-Loire

Service Téléphonique d'Orientation et de Prévention {S.T.O.P}

☎ 08 06 23 10 63

Vous êtes attiré-e par les enfants,
nous pouvons vous orienter vers une aide adaptée.

Urgences psychiatriques

Centre Hospitalier Sainte-Marie

☎ 04 71 07 55 55

Santé

Samu

☎ 15

Secours depuis un téléphone portable

☎ 112

SOS médecins

🏠 Bd Dr André Chantemesse 43000 Le Puy-en-Velay.

☎ 04 71 04 33 33

🕒 Service 24h/24h.

SOS détresse

☎ 45 45 45

🕒 Tous les jours de 11h à 23h et le vendredi et samedi toute la nuit jusqu'à 3h.

SOS amitiés

☎ 09 72 39 40 50

www.sos-amitie.com

Structures de soins

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé {PASS}

Cellules de prise en charge médico-sociale qui doivent faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.

C.H Emile Roux

🏠 12 Bd du Dr Henri Chantemesse 43000

Le puy en Velay.

☎ 04 71 04 32 10

Clinique du bon secours

🏠 67 avenue Maréchal Foch 43000 Le Puy en Velay.

☎ 08 91 65 08 72

C.H Craponne sur Arzon

🏠 16 rue de la Ratille 43500 Craponne-sur-Arzon.

☎ 04 75 37 89 89

Hôpital Local

🏠 20 avenue de la Marne 43200 Yssingaux.

☎ 04 71 65 77 00

C.H Pierre Gallice

🏠 Rue du 19 mars 1962 43300 Langeac.

☎ 04 71 74 59 00

C.H Sainte Marie

☎ 50, route de Montredon 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 05 55 55

☎ 4, rue des Carmes 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 05 99 95

☎ 4, rue Dumas 43300 Langeac.

☎ 04 71 77 00 54

C.H Brioude

2 rue Michel de l'hôpital 43100 Brioude.

☎ 04 71 50 99 99

Soins spécialisés

Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie {CSAPA}

Association ANPAA : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

Centre de Santé Sévigné

☎ 21, rue des Moulins 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 09 49 80

CSAPA d'Yssingaux

☎ 365, rue des Gentianes ZAE Chatimbard – Yssingaux.

☎ 04 71 59 05 82

CSAPA de Brioude

☎ 3, Avenue Jean Jaurès 43100 Brioude.

☎ 04 71 74 94 30

Centres Médico-Psychologiques {CMP}

Les CMP(s) sont des structures d'accueil, de consultations et de soins ambulatoires. Ils sont sectorisés en fonction de la domiciliation.

CMP les Carmes

☎ 4, rue des Carmes 43000 Le Puy en Velay.

CMP Monistrol

☎ 22 b Av. Charles de Gaulle 43120 Monistrol-sur-Loire.

CMP Brioude

☎ rue Veysseyre 43100 Brioude.

Plateforme référentielle {PFR}

Ce sont des dispositifs départementaux permettant une évaluation pluridisciplinaire des Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel (AICS), pour organiser au mieux une prise en charge adaptée à la problématique. Pour connaître les coordonnées qui vous concernent demander à votre CPIP ou appeler l'hôpital psychiatrique référent.

Pharmacies de garde

☎ 32 37 (numéro surtaxé)

www.3237.fr

Médecin de garde

☎ 3966 (numéro surtaxé)

Vous pouvez trouver les coordonnées du médecin de garde sur ce site : www.allo-medecin-garde.fr

La Permanence de Soins Ambulatoires

Tous les jours de 20h à 8h. Les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Le samedi à partir de midi. Le lundi lorsqu'il précède un jour férié, le vendredi et le samedi matin lorsqu'il suit un jour férié.

Logement et hébergement

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation est une plateforme qui permet aux personnes en recherche d'une solution urgente d'hébergement de trouver une réponse adaptée à sa situation.

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation {SIAO}

Association Le Tremplin

📍 4, rue de la passerelle 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 09 27 25

N° unique d'appel d'urgence des sans abri 24h/24 - 7j/7 : ☎ 115

Hébergement d'urgence : aucune admission en directe passage obligatoire par le SIAO

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale {CHRS}

Trait d'union

📍 rue Emile Barbet 43100 Brioude.

☎ 04 71 74 91 80

Le Tremplin

🏠 4 rue de la passerelle 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 02 67 34

Association d'accueil St François

🏠 8 rue st Mayol 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 05 98 86

Foyer résidence St Nicolas QUAR

🏠 Passerand 43420 Pradelles.

☎ 04 71 00 86

Faire une demande de logement social

www.mademande43

OPAC 43

🏠 29, avenue de Tonbridge 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 09 98 70

OPAC Yssingaux

🏠 Crisselle 43200 Yssingaux.

☎ 04 71 56 50 70

OPAC Brioude

🏠 39, avenue Victor Hugo 43100 Brioude.

☎ 04 71 50 89 15

OPAC de la Haute Loire

🏠 3, rue Gabriel Fournery 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 02 71

CLEF 43

Agence immobilière à vocation sociale

🏠 Immeuble l'île de France, 4 avenue Georges Clément-ceau 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 05 00 06

Démarches Administratives et Justice

Caisse Primaire d'Assurance Maladie {CPAM}

Caisse d'Allocation Familiale {CAF}

☎ 3230

www.la-caf-a-votre-ecoute.caf.fr

www.mesdroitssociaux.gouv.fr

Caf de Monistrol-sur-Loire

🏠 21, avenue du 11 novembre 43120 Monistrol-sur-Loire.

Caf de Brioude

🏠 5, place de la république 43100 Brioude.

Caf du Puy en Velay

🏠 10, avenue André Soulier 43000 Le Puy en Velay.

Caf de Langeac

🏠 Rue Dumas 43300 Langeac.

Caf de Dunières

🏠 2, place de l'hôtel de ville 43220 Dunières.

Il existe des lieux d'accueil par secteur, que vous trouverez sur internet ou en appelant le : ☎ 3646

MSA

🏠 11 Boulevard président Bertrand 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 64 66 46

Maison de Service Au Public {MSAP}

Structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique. C'est un service de proximité qui permet de bénéficier d'un accompagnement administratif sur plusieurs thématiques de la vie quotidienne (logement, social, accès aux droits)...

Renseignements en mairie

ou sur : www.maisondeservicesaupublic.fr

Mission Locale

Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Mission Locale du Puy en Velay

🏠 2, rue Pierret cité Gergovia 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 07 09 09

Mission Locale Yssingaux

🏠 370, rue du Pêcher 43200 Yssingaux.

☎ 04 71 65 73 73

Mission Locale Brioude

🏠 2, place de Paris 43100 Brioude.

☎ 04 71 74 94 33

Centre Communal d'Action Sociale {CCAS}

Etablissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles (personnes âgées, souffrant de handicap, bénéficiaires de minima sociaux)... Aide à la constitution de dossiers, aide alimentaire ponctuelle...

CCAS Yssingaux

☎ 6, Place Charles de Gaulle 43200 Yssingaux.

☎ 04 71 65 73 30

CCAS Puy en Velay

☎ 31 Bd de la République 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 07 01 36

CCAS Brioude

☎ 2, place Lafayette 43100 Brioude.

☎ 04 71 65 73 30

Permanences sur Langeac, Chadrac, Dunières, Monistrol,...

☎ 04 71 07 01 36

Conseil départemental

Contactez une assistante sociale au sein des services sociaux de secteur et obtenez un RDV.

Hôtel de département

☎ 1, place Monseigneur de Galard 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 02 04 31

Préfecture

☎ 6, avenue du Général de Gaulle 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 09 43 43

Point d'accès au droit

Permanences d'informations et d'orientations juridiques.

Tribunal judiciaire

☎ place du breuil 43000 Le Puy en Velay.

☎ 07 87 20 77 67

Banque de France : Commission de surendettement

☎ 2 bis rue du pensionnat Notre Dame de France 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 02 18 66

Centre des Impôts

☎ 9, avenue Léon Blum 43100 Brioude.

☎ 04 71 50 01 57

☎ 1, rue Alphonse Terrasson 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 09 83 88

Maison Départementale des Personnes Handicapées {MDPH}

☎ 9 rue des Moulins 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 07 21 80

La CIMADE

La CIMADE défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes.

CIMADE Le Chambon sur Lignon

🏠 Ancienne mairie 43400 Le Chambon-sur-Lignon.

☎ 07 78 19 22 24

CIMADE Brives-Charensac

🏠 Centre social 1 Route de Coubon 43700 Brives-Charensac

☎ 07 57 48 12 86

Vie **Quotidienne**

Secours Catholique

Le Puy en Velay

🏠 2, avenue Maréchal Foch 43000 Le Puy en Velay

☎ 04 71 09 30 77

Yssingaux

🏠 3 Bd de la paix 43200 Yssingaux.

☎ 04 71 59 15 33

Monistrol-sur-Loire.

🏠 1 bis allée du Chat 43120 Monistrol-sur-Loire.

☎ 04 71 66 34 30

Brioude

🏠 39 rue du 4 septembre 43100 Brioude.

☎ 04 71 74 84 26

Secours Populaire Français

Le Puy en Velay

🏠 51, avenue du Maréchal Foch 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 05 99 80

Brioude

1, rue de l'institution 43100 Brioude.

04 71 74 95 73

Colis des Restos du cœur

(chaque année uniquement de Novembre à Mars).

Le Puy en Velay

CHEM FIEU 43000 Le Puy en Velay.

04 71 09 34 74

Langeac

2, Rue Dumas 43300 Langeac.

Monistrol-sur-Loire

55, rue Monteil 43120 Monistrol-sur-Loire.

04 71 58 45 51

Emploi et formation

Pôle Emploi

Numéro unique 3995

Les agences pôle emploi sont sectorisées en fonction de votre lieu d'habitation ou de domiciliation.

Coordonnées des agences sur : www.pole-emploi.fr

L'insertion par l'activité économique {IAE}

L'IAE permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle. Des structures spécialisées, comme les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les entreprises de travail temporaire d'insertion ou les ateliers et chantiers d'insertion signent des conventions avec l'État qui leur permettent d'accueillir et d'accompagner ces travailleurs.

Atelier Canopé 43

contact.atelier43@reseau-canope.fr

8, rue Jean Baptiste Fabre 43000 Le Puy en Velay

Idée Travaux

🏠 20, avenue Jean Jaurès 43100 Brioude.

☎ 04 71 74 96 26

RH et Territoires

🏠 50, Bd Saint Louis 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 09 57 94

Nouvelles Technologies Auvergne

🏠 60 Rue des Farges 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 02 31 21

ADEF PLUS

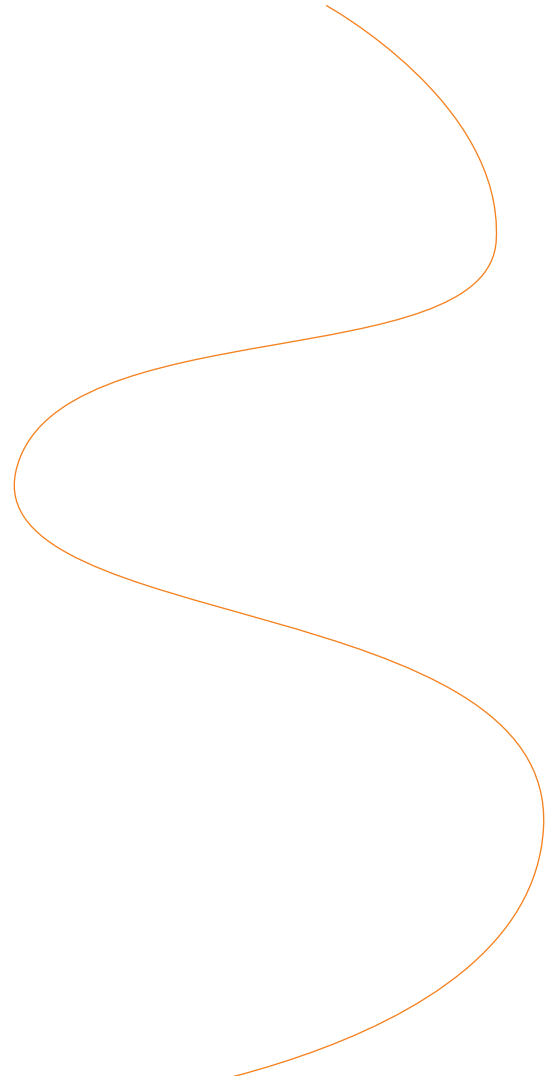
🏠 32 Bd de la république 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 05 69 04

CIPRO 43

🏠 13, avenue des Belges 43000 Le Puy en Velay.

☎ 04 71 06 06 80



Service Téléphonique d’Orientation et de Prévention {S.T.O.P}

☎ 0 806 23 10 63 (prix d’un appel local)

Vous vous sentez troublé-e par les enfants,
nous pouvons vous orienter vers une aide adaptée.

Urgences psychiatriques

Cellule Téléphonique d’Orientation {CTO} : appel
indispensable avant toute orientation sur le CPA – sauf
hospitalisation programmée.

☎ 04 70 35 33 19

Santé

Samu

☎ 15

Secours depuis un téléphone portable

☎ 112

SOS détresse

☎ 45 45 45

🕒 Tous les jours de 11h à 23h et le vendredi et samedi toute la nuit jusqu'à 3h.

SOS amitiés

☎ 09 72 39 40 50

www.sos-amitie.com

Structures de soins

Centre hospitalier et Permanence Accès Soins Santé {PASS}

Cellule de prise en charge médico-sociale qui doit faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.

C.H Moulins

📍 Avenue du général de Gaulle 03000 Moulins.

☎ 04 70 35 77 77

PASS sur RDV ☎ 04 70 35 76 19

Polyclinique St Odilon

📍 32, avenue Etienne Sorrel 03000 Moulins.

☎ 04 70 44 32 42

C.H Yzeure

📍 Route de Gennetines 03400 Yzeure.

☎ 04 70 35 77 77

C.H Gaurinière

📍 03160 Bourbon l'Archambault.

☎ 04 70 67 32 00

Hôpital cœur du bourbonnais

📍 Les combres 03240 Tronget

☎ 04 70 47 60 60

Pavillon François Mercier (alcoologie ; addictions...)

☎ Les combres 03240 Tronget.

☎ 04 70 47 64 05

C.H spécialisé psychiatrie – accueil familial

☎ 6, rue du Pavé 03360 Ainay le Château.

☎ 04 70 02 26 26

C.H Jacques Lacarin

☎ 11 rue Jean Jaurès 03200 Vichy.

☎ 04 70 30 15 65

C.H Vichy.

☎ Bd Denière 03200 Vichy.

☎ 04 70 97 33 33

PASS sur RDV ☎ 04 70 97 33 33

Polyclinique La Pergola

☎ 75 allée des ailes 03200 Vichy.

☎ 08 26 39 99 11

C.H Montluçon.

☎ 18, avenue du 8 mai 03100 Montluçon.

☎ 04 70 02 30 30

PASS sur RDV ☎ 04 70 02 78 24

Polyclinique St Antoine

☎ 39 avenue Marx Dormoy 03100 Montluçon.

☎ 08 26 39 99 29

Hôpital privé St François

☎ 8 rue Ambroise Croizat 03630 Désertines.

☎ 0826-39-9929

Hôpital CHATELARD (psychiatrie)

☎ 30 rue Roc 03170 Saint-Angel.

☎ 04 70 02 36 33

Soins spécialisés

Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie {CSAPA}

CSAPA Moulins

☎ 10 rue Georges Lucien Perrichon 03000 Moulins.

☎ 04 70 20 11 42

CSAPA de Moulins

☎ 19 rue Delorme 03000 Moulins.

☎ 04 70 20 25 81 / 04 70 44 91 20

CSAPA Montluçon

☎ 16 rue du Chatelet 03100 Montluçon.

☎ 04 70 05 56 29

CAARUD

Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques chez les usagers de drogues

« **La passerelle** »

☎ 16 avenue Jules Ferry 03100 Montluçon.

☎ 04 70 09 91 05

CSAPA Vichy

☎ 1 rue des fleurs 03200 Vichy.

☎ 04 70 97 15 90

Association ANPAA

Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

ANPAA Montluçon

☎ 30 rue des Rémouleurs 03100 Montluçon.

☎ 04 70 05 56 29

ANPAA Vichy

☎ 12 rue de l'Imprimerie 03200 Vichy.

☎ 04 70 32 77 23

Service d'Accueil et de Santé Publique de Proximité {SASPP}

Il est destiné à remédier aux inégalités de santé sur les territoires locaux. Il s'agit de relais de santé composés d'équipes pluridisciplinaires (secrétaire, médecin, psychologue) qui permettent un accueil des publics qui, jusque-là, n'accédaient pas aux services de prévention et de soins (Moulins et Montluçon).

SASPP MOULINS

☎ 61 rue de Paris 03000 Moulins.

☎ 04 70 35 78 03

SASPP Montluçon.

☎ 91 boulevard de Courtais 03100 Montluçon.

☎ 04 70 07 31 86

Médiation Santé

Elle a pour objectif de favoriser la mobilité des personnes en situation de précarité, marginalisé et/ou exclusion vers l'accès aux soins au travers d'un accompagnement physique et d'éducation à la santé (éducation du patient).

Médiation Santé (Moulins)

☎ 51, avenue Meunier 03000 Moulins.

☎ 04 70 35 78 03

Service d'accompagnement intégré à la Santé

Il s'agit d'accompagner vers le soin toute personne en situation d'insertion professionnelle sur orientation des travailleurs sociaux du territoire et sur validation du Conseil Départemental.

Service d'accompagnement intégré à la Santé Montluçon

☎ 8, rue Ernest Montusès 03100 Montluçon.

☎ 04 70 29 73 61

Centres Médico-Psychologiques {CMP}

Les CMP(s) sont des structures d'accueil, de consultations et de soins ambulatoires. Ils sont sectorisés en fonction de la domiciliation.

CMP Moulins

☎ 48 rue des Tanneries 03000 Moulins.

☎ 04 70 44 81 35

CMP Yzeure

📍 61, rue République

☎ 04 15 14 84 95

CMP Montluçon-Est

📍 34, rue des Forges

☎ 04 70 02 17 90

CMP Montluçon-Ouest

📍 10, rue Lakanal

☎ 04 70 02 81 10

CMP Vichy-Est

📍 24, rue Bintot

☎ 04 70 97 29 65

CMP Vichy-Ouest

📍 19, rue Jeanne d' Arc

☎ 04 70 97 33 92

CMP Cusset

📍 2, rue de l'Europe

☎ 04 70 31 88 39

Plateforme référentielle {PFR}

Ce sont des dispositifs départementaux permettant une évaluation pluridisciplinaire (médicale, infirmière et psychologique) des Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel (AICS), pour organiser au mieux une prise en charge adaptée à la problématique. Pour connaître les

coordonnées qui vous concernent demander à votre CPIP ou appeler l'hôpital psychiatrique référent.

☎ Pharmacie de garde 3237 (numéro surtaxé)

☎ Médecin de garde 3966 (numéro surtaxé)

La Permanence de Soins Ambulatoires

Tous les jours de 20 h à 8 h. Les dimanches et jours fériés de 8 h à 20 h. Le samedi à partir de midi. Le lundi lorsqu'il précède un jour férié, le vendredi et le samedi matin lorsqu'il suit un jour férié.

Logement et hébergement

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation {SIAO}

Le SIAO est une plateforme qui permet aux personnes en recherche d'une solution urgente d'hébergement de trouver une réponse adaptée à sa situation.

SIAO Allier – Association VILTAÏS

🏠 22, rue des Champins 03000 Moulins.

☎ 04 70 35 11 83

N° unique d'appel d'urgence des sans abri 24h/24 -
7j/7 ☎ 115

Hébergement d'urgence : aucune admission directe,
passage obligatoire par le SIAO

Service Hébergement et Protection des Personnes Vulnérables

🏠 20 Rue Aristide Briand – YZEURE

☎ 04 70 48 35 00

Abris de nuit et accueil de jour disponibles sur les villes
de Moulins, Montluçon et Vichy.

Association VILTAÏS

Hébergements d'urgence et résidences sociale.

🏠 51, avenue Meunier 03000 Moulins.

☎ 04 70 35 11 80

Résidence Nima

🏠 Avenue du professeur Sorrel 03000 Moulins.

☎ 04 70 48 25 00

Résidence l'Etoile (priorité 18/30 ans)

🏠 Cours de Bercy 03000 Moulins.

☎ 04 70 48 25 00 04 70 48 25 00

Résidence O2

🏠 Les Brémonts 03150 Varennes-sur-Allier.

☎ 04 70 47 45 97

VILTAÏS Commentry

🏠 30, avenue de la République 03600 Commentry.

☎ 04 70 64 63 50

Association Le Tremplin

Foyer de jeunes travailleurs.

🏠 60, rue de Bourgogne 03000 Moulins.

☎ 09 74 56 93 29

Habitat Jeunes

Hébergements d'urgence et résidence sociale (jeune
public).

🏠 5, rue du canal 03100 Montluçon.

☎ 04 70 03 34 44

Habitat VICTORIA

Foyer de jeunes travailleurs.

🏠 13, rue de l'Emballage 03200 Vichy.

☎ 04 70 96 55 50

ADOMA résidence de L'Europe

Résidence sociale.

🏠 76, rue des Célestins 03200 Vichy.

☎ 04 70 98 43 39

AVERPAHM

Accueil des sans-abris.

🏠 21, rue du Vernet 03200 Vichy.

☎ 04 70 97 20 20

Faire une demande de logement social

Pour faire une demande de logement social il vous suffit de remplir un seul et unique formulaire transmis automatiquement à tous les bailleurs sociaux de l'Allier.

Montluçon Habitat

🏠 2, quai Louis Blanc 03100 Montluçon.

☎ 04 70 05 21

Allier Habitat

🏠 27, rue de Villars 03000 Moulins.

☎ 04 70 44 47 70

Evoléa

🏠 29, rue de la Fraternité 03000 Moulins Cedex

☎ 04.70.48.16

Agence de Vichy

🏠 55, Allée des Ailes 03200 Vichy.

☎ 04 70 31 27 56

Agence de Commentry

🏠 16, rue Aujame 03600 Commentry.

☎ 04 70 08 20 50

Antenne de Montluçon

🏠 5, rue des Forges 03100 Montluçon.

☎ 04 70 28 81 70

Démarches Administratives et Justice

Caisse Primaire d'Assurance Maladie {CPAM}

CPAM Moulins

📍 11 Rue Achille Roche 03000 Moulins.

CPAM Vichy

📍 18 Avenue Victoria 03200 Vichy.

CPAM Montluçon

📍 70 Avenue de la République 03100 Montluçon.

Il existe des lieux d'accueil par secteur, que vous trouverez sur le site internet de la CPAM ou en appelant le :

☎ 3646

MSA Moulins

📍 20, avenue Meunier 03000 Moulins.

☎ 08 10 10 20 03

Caisse d'Allocation Familiale {CAF}

☎ 3230

📍 11 Rue Achille Roche 03000 Moulins.

📍 59 Rue Benoist d'Azy 03100 Montluçon.

📍 Immeuble Arlequin, 6 Place Charles de Gaulle 03200 Vichy.

www.la-caf-a-votre-ecoute.caf.fr

www.mesdroitssociaux.gouv.fr

Maison de Service Au Public {MSAP}

Structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique. C'est un service de proximité qui permet de bénéficier d'un accompagnement administratif sur plusieurs thématiques de la vie quotidienne (logement, social, accès aux droits)...

Renseignements en mairie ou sur :

www.maisondeservicesaupublic.fr

Mission Locale

Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Mission Locale Vichy

📍 9, place de l'hôtel de ville 03200 Vichy.

☎ 04 70 30 15 30

Mission Locale Montluçon

📍 Rue Pierre Petit 03100 Montluçon.

☎ 04 70 05 28 74

Mission Locale Moulins

🏠 2 boulevard de courtais 03000 Moulins.

☎ 04 70 48 26 50

Centre des impôts

plusieurs antennes sur le département

Siège social :

🏠 9, avenue Victor Hugo 03000 Moulins.

☎ 04 70 35 12 35

Centre Communal d'Action Sociale {CCAS}

Etablissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles (personnes âgées, souffrant de handicap, bénéficiaires de minima sociaux)...

Aide à la constitution de dossiers, aide alimentaire ponctuelle...

CCAS Moulins

🏠 SESAME, 1/3 rue Berthelot 03000 Moulins.

☎ 04 70 48 51 47

CCAS Montluçon

🏠 Ésplenade Georges Pompidou 1 rue des Conches 03100 Montluçon.

☎ 04 70 02 55 00

CCAS Vichy

🏠 Place de l'hôtel de ville 03200 Vichy.

☎ 04 70 30 17 17

Conseil départemental

Contacteur une assistante sociale au sein des services sociaux de secteur ; connaître le nom de votre ASS et obtenir un RDV.

Antenne de Moulins

🏠 1, rue Victor Hugo 03000 Moulins.

☎ 04 70 34 40 03

Antenne de Montluçon

🏠 11 rue Desaix 03100 Montluçon.

☎ 04 70 34 15 00

Antenne de Vichy

🏠 71 allée des ailes 03200 Vichy.

☎ 04 70 34 15 50

Préfecture

🏠 2, rue Michel de l'Hôpital 03000 Moulins.

☎ 04 70 48 30 00

Point d'accès au droit

Permanences d'informations et d'orientations juridiques.

SESAME

🏠 1-3 Rue Berthelot 03000 Moulins.

☎ 04 70 48 51 20

Salle des fêtes

🏠 Place de l'Hôtel de Ville 03200 Vichy.

☎ 04 70 30 17 19

Banque de France : Commission de surendettement

☎ 2 Avenue Théodore de Banville, 03000 Moulins

☎ 04 70 48 32 81

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Antenne de Moulins

☎ Château de Bellevue rue Aristide Briand 03400 Yzeure

☎ 04 70 34 15 70

Antenne de Montluçon

☎ 11 rue Desaix 03100 Montluçon.

☎ 04 70 34 15 00

Antenne de Vichy

☎ 71 allée des ailes 03200 Vichy.

☎ 04 70 34 15 50

La CIMADE

Défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes.

☎ 3, rue des Thoniers 03000 Moulins.

☎ 06 24 27 10 16 (sur RDV)

dans les locaux du Secours Catholique.

Vie **Quotidienne**

Secours Catholique

Antenne de Moulins

☎ 20, rue Colombeau

☎ 04 70 44 10 41

Antenne de Montluçon

☎ 6, rue Marcel sembat

☎ 09.80.6.65.58

Antenne de Vichy

☎ 28, place Jean Epinat

☎ 04 70 98 23 72

Secours Populaire

Antenne de Moulins

5, rue Jacques Cœur 03400 Yzeure

☎ 04 70 46 43 52

Colis des Restaurants du Cœur

(chaque année uniquement de Novembre à Mars).

Antenne de Moulins

☎ HLM « Les Gâteaux »

☎ 04 70 46 46 01

Antenne de Montluçon

📍 31, avenue de l'Europe

☎ 04.70.08.04.54

Antenne de Vichy

📍 15, rue des Moulins

☎ 04 70 31 44 60

Point Information Jeunesse

📍 14, place de l'hôtel de ville 03000 Moulins.

☎ 04 70 47 34 92

Salons Joséphine

Personnes en situation de précarité. Accès aux soins coiffure, beauté...

📍 Centre commercial « Les chartreux » 03000 Moulins.

VALDELIA

Atelier de recyclage meubles / objets

Parc de la Mothe 03000 Moulins.

Aménagerie and co

Antenne de Moulins

📍 Boutique 19, rue Gambetta 03000 Moulins.

☎ 04 70 20 82 39

Antenne de Montluçon

📍 Boutique 33 Faubourg St Pierre 03100 Montluçon.

☎ 04 70 29 73 62

Emploi et formation

Pôle Emploi

Numéro unique

☎ 3995

Les agences pôle emploi sont sectorisées en fonction de votre lieu d'habitation ou de domiciliation.

Coordonnées des agences sur : www.pole-emploi.fr

L'insertion par l'activité économique {IAE}

L'IAE permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle. Des structures spécialisées, comme les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les entreprises de travail temporaire d'insertion ou les ateliers et chantiers d'insertion signent des conventions avec l'État qui leur permettent d'accueillir et d'accompagner ces travailleurs.

Atelier Canopé 03

✉ contact.atelier03@reseau-canope.fr

📍 28 rue des geais 03000 Moulins.

☎ 04 70 46 07 66

LASER 03

🏠 20 avenue Meunier 03000 Moulins.

☎ 04 70 35 36 36

Partage et travail

🏠 35 place Jean Moulin 03000 Moulins.

☎ 04 70 20 93 14

ADEF +

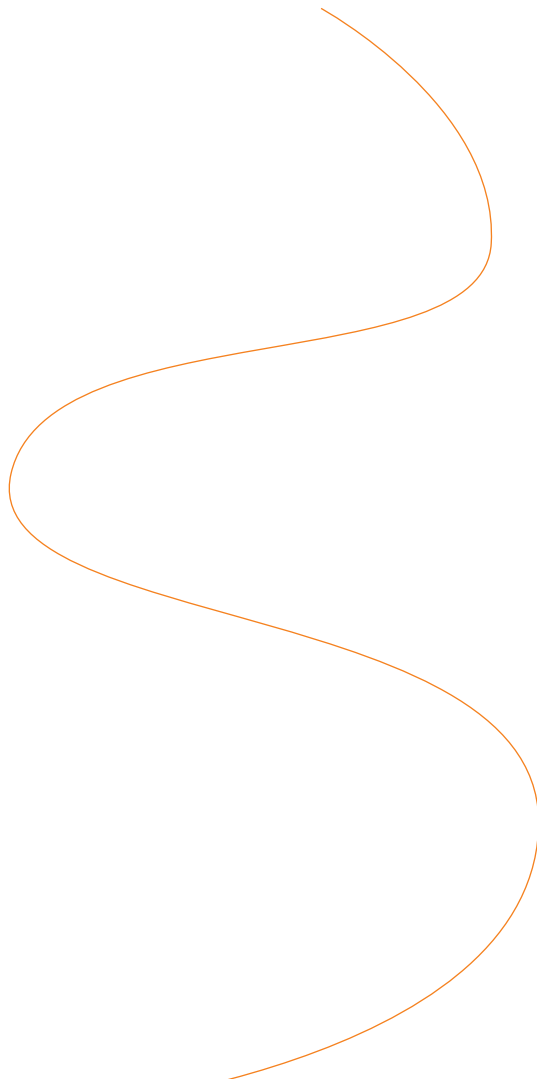
🏠 2 rue de Bourgogne 03000 Moulins.

☎ 04 70 42 59 07

COUP DE MAIN

🏠 108 Bd de Courtais 03100 Montluçon.

☎ 04 70 05 43 10



Service Téléphonique d’Orientation et de Prévention {STOP}

☎ 0 806 23 10 63 (prix d’un appel local)

Vous êtes attiré-e par les enfants, nous pouvons vous orienter vers une aide adaptée.

Urgences psychiatriques

Cellule Téléphonique d’Orientation {CTO} : appel indispensable avant toute orientation sur le CPA – sauf hospitalisation programmée.

☎ 04 70 35 33 19

Santé

Samu

☎ 15

Secours depuis un téléphone portable

☎ 112

SOS détresse

☎ 45 45 45.

🕒 Tous les jours de 11h à 23h et le vendredi et samedi toute la nuit jusqu'à 3h.

SOS amitiés

☎ 09 72 39 40 50.

www.sos-amitie.com

Centre hospitalier

et Permanence Accès Soins Santé {PASS}

Cellules de prise en charge médico-sociale qui doivent faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.

C.H Henri Mondor

🏠 50 avenue de la république 15000 Aurillac.

☎ 04 71 46 56 56 PASS sur RDV

☎ 04 71 46 86 91

C.H de Mauriac

🏠 Avenue Fernand Taillandier 15200 Mauriac.

☎ 04 71 67 48 20 PASS sur RDV

☎ 04 71 67 33 33

C.H de Saint-Flour

🏠 2 avenue du Dr Mallet 15100 St-Flour.

☎ 04 71 60 64 64

PASS sur RDV ☎ 04 71 60 64 64

Hôpital local

🏠 Route de Bort 15190 Condat.

☎ 04 71 78 40 00

Soins spécialisés

Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie {CSAPA}

Association APT

☒ 55, rue de l'égalité 15000 Aurillac.

☎ 04 71 63 82 50

CSAPA de Saint-Flour

☒ 3, avenue du Lioran 15100 Saint-Flour.

☎ 04 71 63 82 50

CSAPA de Mauriac

☒ 14, rue de la république 15200 Mauriac.

☎ 04 71 63 82 50

Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques chez les usagers de drogues {CAARUD}

Permanences :

Aurillac

☒ 55 rue de l'égalité 15000 Aurillac.

☎ 04 71 63 82 50

Saint-Flour

☒ Ville basse – Espace Felguères 15100 Saint-Flour.

☎ 04 71 63 82 50

Maurs

☒ Avenue de Blagnac ; parking du foyer d'accueil et d'animation 15600 Maurs.

☎ 04 71 63 82 50

Ydes

☒ Place des tilleuls 15210 Ydes.

☎ 04 71 63 82 50

Association ANPAA

Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

ANPAA 15 Aurillac

☒ 14, avenue des pupilles de la nation 15000 Aurillac.

☎ 04 71 48 70 28

ANPAA Saint-Flour

☒ 3, avenue du Lioran 15100 Saint-Flour.

☎ 04 71 60 16 85

ANPAA Mauriac

☒ 14, rue de la république 15200 Mauriac.

☎ 04 71 48 70 28

ANPAA Riom-ès-Montagnes

☒ Rue Marguerite Meyrial (centre médico-social) 15400 Riom-ès-Montagnes.

☎ 04 71 48 70 28

ANPAA Ydes

☎ Permanences sur rendez-vous, à la mairie 15210 Ydes.

☎ 04 71 48 70 28

Centres Médico-Psychologiques {CMP}

Les CMP(s) sont des structures d'accueil, de consultations et de soins ambulatoires. Ils sont sectorisés en fonction de la domiciliation.

Aurillac

☎ Centre hospitalier

☎ 04 71 46 47 66

Mauriac

☎ Avenue Fernand Talandier

☎ 04 71 67 35 98

Riom

☎ Rue Marguerite Meynial

☎ 04 71 46 47 66

Maurs

☎ 7, avenue de Bagnac

☎ 04 71 49 03 64

PFR Plateforme référentielle

Ce sont des dispositifs départementaux permettant une évaluation pluridisciplinaire des Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel {AICS}, pour organiser au mieux une prise en charge adaptée à la problématique.

Pour connaître les coordonnées qui vous concernent demander à votre CPIP ou appeler l'hôpital psychiatrique référent.

Pharmacie de garde

☎ 3237 (numéro surtaxé)

Médecin de garde

☎ 3966 (numéro surtaxé)

La Permanence de Soins Ambulatoires

Tous les jours de 20 h à 8 h. Les dimanches et jours fériés de 8 h à 20 h. Le samedi à partir de midi. Le lundi lorsqu'il précède un jour férié, le vendredi et le samedi matin lorsqu'il suit un jour férié.

Logement et hébergement

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation {SIAO}

est une plateforme qui permet aux personnes en recherche d'une solution urgente d'hébergement de trouver une réponse adaptée à sa situation.

Aurillac

📍 46, rue du Cayla 15000 Aurillac.

☎ 04 71 64 77 02

Saint-Flour

📍 3, avenue du 11 novembre 15100 St Flour -

☎ 04 71 30 39 18

N° unique d'appel d'urgence des sans abri

24h/24 - 7j/7

☎ 115

Hébergement d'urgence : aucune admission en directe passage obligatoire par le SIAO

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

{CHRS}

ANEF

📍 91, avenue de la république 15000 Aurillac.

Association Halte de nuit « Les Tournesols »

📍 46, rue du Cayla 15000 Aurillac.

Accueil de jour Emmaüs

Repas et accueil jusqu'à 20h.

📍 10, rue de la somme 15000 Aurillac.

Halte de nuit d'Allanche

📍 Avenue du pont romain 15160 Allanche.

Halte de nuit secours catholique

📍 Camping «La Roussilhe» 15200 Mauriac.

Halte de nuit Murat.

📍 Prieuré Sainte Thérèse 8, rue de l'Hermitage 15300 Murat.

Halte de nuit Riom-ès-Montagne

📍 Halte de nuit place du foirail 15400 Riom-ès-Montagne.

Halte de nuit Saint-Flour

📍 3, rue du 11 novembre 15100 Saint-Flour.

Association AURORE

Association d'hébergement, de soin et d'insertion de personnes en situation d'addiction. L'association intervient aussi dans la réinsertion sociale et professionnelle de personnes en rupture d'emploi et en situation de précarité.

📍 23 rue Charles Darwin 15000 Aurillac.

☎ 01 73 00 02 30

Faire une demande de logement social

CANTAL HABITAT

📍 10, rue Pierre Marty 15000 Aurillac.

☎ 04 71 48 20 16

SA POLYGONE Aurillac

📍 1 av. G. Pompidou 15000 Aurillac.

☎ 04 71 46 24 24

SA POLYGONE Mauriac

📍 4 rue Marmontel 15200 Mauriac.

☎ 04 71 68 00 73

Démarches **Administratives** **et Justice**

Caisse Primaire d'Assurance Maladie {CPAM}

📍 15, rue Pierre Marty 15000 Aurillac.

Il existe des lieux d'accueil par secteur, que vous trouverez sur internet ou en appelant le :

☎ 3646

Mutualité sociale agricole {MSA}

📍 9, rue Jean de Bonnefon 15000 Aurillac.

☎ 0810 10 20 15

Caisse d'Allocation Familiale {CAF}

📍 15, rue Pierre Marty 15000 Aurillac.

☎ 3230

www.la-caf-a-votre-ecoute.caf.fr

www.mesdroitssociaux.gouv.fr

Maison de Service Au Public {MSAP}

Structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique. C'est un service de proximité qui

permet de bénéficier d'un accompagnement administratif sur plusieurs thématiques de la vie quotidienne (logement, social, accès aux droits)...

Renseignements en mairie ou sur :

www.maisondeservicesaupublic.fr

Mission Locale

Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Aurillac

17, rue de la paix 15000 Aurillac.

04 71 45 60 35

Saint-Flour

14, avenue de la Besserette 15100 Saint-Flour.

04 71 60 40 25

Centre Communal d'Action Sociale {CCAS}

Établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles (personnes âgées, souffrant de handicap, bénéficiaires de minima sociaux)... Aide à la constitution de dossiers, aide alimentaire ponctuelle...

CCAS Aurillac

5, rue Eloy Chapsal 15000 Aurillac.

04 71 62 89 00

CCAS Saint-Flour

14, avenue de la Besserette 15100 Saint-Flour.

04 71 60 66 92

CCAS Mauriac

Mairie – Place Georges Pompidou 15200 Mauriac.

04 71 68 01 85

Permanences sur Ydes, Pleaux, Riom-ès-Montagne, Champs.

04 71 67 31 11

Conseil départemental

Contactez une assistante sociale au sein des services sociaux de secteur ; connaître le nom de votre ASS et obtenir un RDV.

Conseil Général du Cantal

Avenue Raymond Cortat 15200 Mauriac.

04 71 68 30 01

Conseil Départemental du Cantal

28 avenue Gambetta 15000 Aurillac.

04 71 45 27 27

Préfecture

2, rue Monthyon 15000 Aurillac.

04 71 46 23 00

Centre des impôts

plusieurs antennes sur tout le département

Siège social :

2, rue de Monthyon 15000 Aurillac.

04 71 68 07 65

Point d'accès au droit : permanences d'informations et d'orientations juridiques

Tribunal de grande instance

📍 21, place du square 15000 Aurillac.

☎ 04 71 45 59 59

Banque de France : Commission de surendettement

📍 44 Bd du pont rouge 15000 Aurillac.

☎ 04 71 46 24 96

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

📍 3 rue Alexandre Pinard 15000 Aurillac.

☎ 04 71 43 88 88

La CIMADE

La CIMADE défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes.

📍 8 Place de la Paix 15000 Aurillac.

☎ 06 83 47 38 21

Vie quotidienne

Secours Catholique

Secours Catholique Aurillac

📍 4, rue de Versailles 15000 Aurillac.

☎ 04 71 48 16 54

Boutique solidaire Maurs

📍 56, tour de ville 15600 Maurs.

☎ 04 71 49 06 61

Secours Catholique Massiac

📍 19, place des pupilles de la nation 15500 Massiac.

☎ 04 71 23 01 93

Boutique solidaire Mauriac

📍 Impasse des môles 15200 Mauriac.

☎ 06 45 07 58 22

Boutique solidaire Riom-ès-Montagnes.

📍 22, avenue de la république 15400 Riom-ès-Montagnes.

☎ 04 71 78 23 70

Secours Catholique Ydes

📍 14, rue Blaise Pascal 15210 Ydes.

☎ 06 48 11 25 02

Secours Catholique Saint-Flour

☎ 14, avenue de Besserette 15100 Saint-Flour.

☎ 06 84 98 25 74

Secours Populaire Français

Boutique solidaire Aurillac

☎ 14, rue Meallet de cours 15000 Aurillac.

☎ 09 62 22 53 91

Boutique solidaire Mauriac

☎ 3, rue du collège 15200 Mauriac.

☎ 07 77 08 10 24

Centre Social Jean Julhe

☎ 5 rue Dr Mallet 15100 Saint-Flour.

☎ 04 71 73 04 58

Secours Populaire Français Aurillac

☎ 14, rue Meallet de Cours 15000 Aurillac.

☎ 04 71 43 08 15

Équipe Saint Vincent de Paul

☎ 34, rue Marchande 15100 Saint-Flour.

☎ 04 71 60 15 11

Colis des Restos du cœur

(chaque année uniquement de Novembre à Mars).

Aurillac

☎ 7, place de la bienfaisance 15000 Aurillac.

☎ 04 71 43 28 05

Massiac

☎ 2, rue Neuve 15500 Massiac.

☎ 09 81 27 93 46

Mauriac

☎ 7, rue Balat 15200 Mauriac.

☎ 09 81 26 08 54

Maur

☎ 41, Tour de ville 15600 Maur.

☎ 09 82 20 32 64

Murat

☎ Avenue Hector Paschard 15300 Murat.

☎ 09 81 99 27 29

Saint-Flour

☎ 4, rue Jean Jaurès 15100 Saint-Flour.

☎ 04 71 60 99 57

Ydes

☎ 13, place de la liberté 15210 Ydes.

☎ 09 82 40 18 67

Restaurant de la solidarité

☎ 24, rue du Monastère 15000 Aurillac.

☎ 04 71 48 31 93

Emploi et formation

Pôle Emploi

numéro unique ☎ 3995

Les agences pôle emploi sont sectorisées en fonction de votre lieu d'habitation ou de domiciliation. Coordonnées des agences sur : www.pole-emploi.fr

L'insertion par l'activité économique {IAE}

L'IAE permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle. Des structures spécialisées, comme les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les entreprises de travail temporaire d'insertion ou les ateliers et chantiers d'insertion signent des conventions avec l'État qui leur permettent d'accueillir et d'accompagner ces travailleurs.

Atelier Canopé 15

✉ contact.atelier15@reseau-canope.fr

📍 rue de l'école normale 15000 Aurillac.

☎ 04 43 79 11 61

Aménagement du Travail et de l'Emploi en Milieu Rural {ATEMR}

📍 Place de la gare 15400 Riom-ès-Montagnes.

☎ 04 71 78 21 49

Dispo services

Dispo Services Maurs

📍 Place du 11 Novembre 15600 Maurs.

☎ 04 71 46 87 13

Dispo Services Le Rouget-Pers

📍 Mairie 15290 Le Rouget-Pers.

☎ 04 71 46 16 88

Dispo Services Montsalvy

📍 25 Tour de Ville 15120 Montsalvy.

☎ 04 71 43 52 97

Dispo Services Laroquebrou

📍 Rue de la Trémolière 15150 Laroquebrou

☎ 04 71 46 05 11

Dispo Services Saint-Mamet

📍 Maison des Services 15220 Saint-Mamet

☎ 04 71 46 16 88

Association Cantalienne d'Aide à la Remise au Travail

{ACART}

🏠 14 venue des Prades 15000 Aurillac.

☎ 04 71 48 22 69

Association Intermédiaire Nord-Ouest Cantal

🏠 33 avenue Périé 15200 Mauriac.

☎ 04 71 67 36 81

AICV

🏠 6, place de l'Ander 15100 Saint-Flour.

☎ 09 52 59 77 19

Bleuets Regain

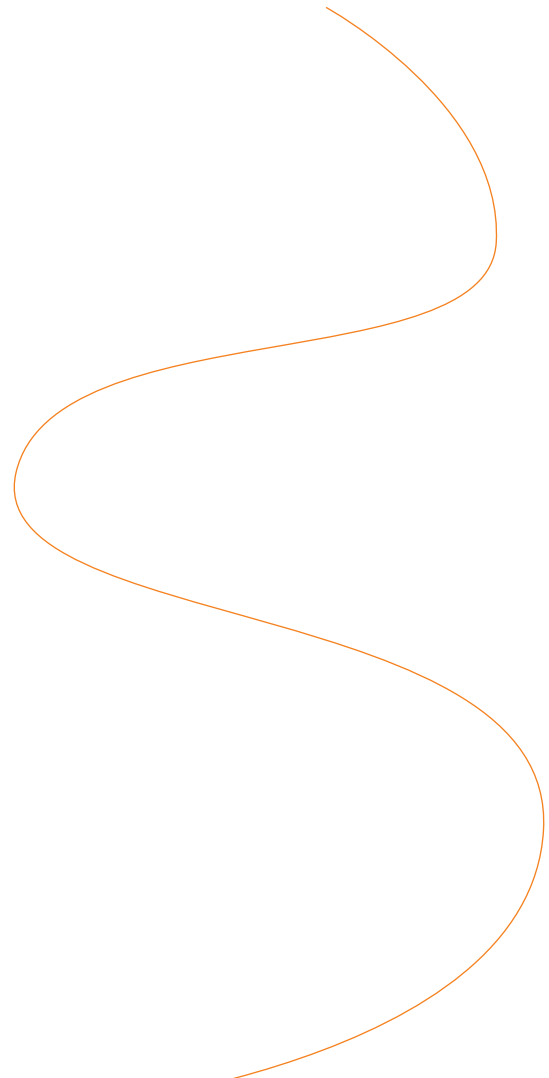
🏠 6, rue de l'Yser 15000 Aurillac.

☎ 04 71 64 64 01

Les Jardins de Roquevieille

🏠 Le Puy de Lacam 15095 Laroquevieille.

☎ 09 52 87 62 23



Puy-de-Dôme

Service Téléphonique d'Orientation et de Prévention {STOP}

☎ 0 806 23 10 63 (prix d'un appel local)

Vous vous sentez troublé-e par les enfants,
nous pouvons vous orienter vers une aide adaptée.

Urgences psychiatriques

Cellule Téléphonique d'Orientation {CTO} : appel
indispensable avant toute orientation sur le CPA – sauf
hospitalisation programmée.

☎ 04 70 35 33 19

Santé

Samu

☎ 15

Secours depuis un téléphone portable

☎ 112

SOS détresse

☎ 45 45 45

🕒 Tous les jours de 11h à 23h et le vendredi et samedi toute la nuit jusqu'à 3h.

SOS amitiés

☎ 09 72 39 40 50

www.sos-amitie.com

Centre hospitalier

et Permanence Accès Soins Santé {PASS}

Cellule de prise en charge médico-sociale qui doivent faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social. prise en charge social.

C.H Thiers

📍 Route de Fau 63300 Thiers.

☎ 04 73 51 10 00

PASS sur RDV ☎ 06 13 65 26 81

C.H Ambert.

📍 14 avenue Georges Clémenceau 63600 Ambert.

☎ 04 73 82 73 91

PASS sur RDV ☎ 0473827379

C.H Billom

📍 3 Bd St Roch 63160 Billom.

☎ 04 73 60 48 48

C.H Mont-Dore

📍 2 rue du Capitaine Chazotte 63240 Le Mont-Dore.

☎ 04 73 65 33 33

C.H Paul Ardier

📍 13 rue du Dr Sauvat 63500 Issoire.

☎ 04 73 89 72 72

C.H Guy Thomas

📍 Bd Etienne Clémentel 63200 Riom.

☎ 04 73 67 80 00

PASS sur RDV ☎ 04 73 67 80 60

C.H.U Clermont-Ferrand

📍 58 rue Montalembert 63000 Clermont-Fd.

☎ 04 73 75 07 50

Gabriel Montpied

📍 58 rue Montalembert 63000 Clermont-Fd.

Estaing

📍 place Lucie et Raymond Aubrac 63000 Clermont-Fd.

Louise Michel (gériatrie)

📍 rue de Châteauguay 63110 Cébazat.

Pôle santé république

📍 105 avenue de la république 63000 Clermont-Fd.

☎ 08 26 30 44 99

Hôpital privé La Chataigneraie

📍 59 rue de la Chataigneraie 63110 Beaumont.

☎ 08 26 88 63 88

Clinique de l'Auzon

📍 Rue de la Prairie 63670 La roche blanche.

☎ 04 73 79 84 46

Clinique des Queyriaux (psychiatrie)

📍 5 rue du Moutier Cournon-d'Auvergne.

☎ 04 73 84 81 36

Clinique du grand pré

📍 Les Chaves 63830 Durtol.

☎ 08 26 96 00 30

Hôpital Sainte Marie (psychiatrie)

📍 33 rue Gabriel Péri 63000 Clermont-Fd.

☎ 04 73 43 55 10

Soins spécialisés

Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie {CSAPA}

Association ANPAA : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

ANPAA 63

📍 80 Bd François Mitterrand 63000 Clermont-Fd.

☎ 04 73 34 74 80

ANPAA Issoire

📍 5 rue de la gare 63500 Issoire.

☎ 04 73 71 29 29

ANPAA Ambert

📍 43 avenue Georges Clémenceau 63600 Ambert.

☎ 04 86 11 24 29

Service addictologie

C.H de Thiers

📍 route du Fau 63300 Thiers.

☎ 04 73 51 10 71

C.H Etienne Clémentel

📍 Centre hospitalier Etienne Clémentel 63530 Enval.

☎ 04 73 33 75 55

Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques chez les usagers de drogues {CAARUD}

CAARUD du Puy de Dôme

📍 9 rue de la boucherie 63000 Clermont-Fd.

☎ 04 73 99 01 01

Centres Médico-Psychologiques {CMP}

Les CMP(s) sont des structures d'accueil, de consultations et de soins ambulatoires. Ils sont sectorisés en fonction de la domiciliation.

Secteur d'Ambert

📍 14 av Georges Clémenceau 63600 Ambert.

☎ 04 73 82 73 82

CH Ste Marie

Secteur NORD (Riom Combraille)

☎ 04 73 43 55 10

CH Ste Marie

Secteur CENTRE (Grand Clermont)

☎ 04 73 43 55 10

CH Ste Marie

Secteur SUD (Issoire Cézallier)

☎ 04 73 43 55 10

CHU Clermont-Fd

Secteur 08

☎ 04 73 75 45 76

CHU Cournon D'Auvergne

Secteur 09

☎ 04 73 75 21 25

Secteur de THIERS

📍 Route de Fau 63300 Thiers.

☎ 04 73 51 12 90

Plateforme référentielle {PFR}

Ce sont des dispositifs départementaux permettant une évaluation pluridisciplinaire des Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel {AICS}, pour organiser au mieux une prise en charge adaptée à la problématique. Pour connaître les coordonnées qui vous concernent demander à votre CPIP ou appeler l'hôpital psychiatrique référent

☎ 04 73 43 55 10.

ISBA et relais santé : Institut de Santé Bourgogne Auvergne Examens de santé, vaccinations, conseils aux voyageurs, conférences thématiques, ateliers santé, accompagnements personnalisés...

Centre Medico Social

📍 2, rue du puits Artésien 63000 Clermont-Fd.

☎ 04 73 35 36 00

ACT 63

Appartements de Coordination Thérapeutique – Dossier d'admission

📍 02 rue Becquerel 63000 Clermont-Fd.

☎ 04 73 78 44 02

Association médicale d'urgence de l'agglomération clermontoise {AMUAC}

Propose une solution d'hébergement aux personnes ayant une problématique santé et besoin de soins.

7j/7 sans RDV

📍 1 rue Claude Danziger 63000 Clermont-Fd.

☎ 04 73 44 10 00

🕒 Du lundi au vendredi de 10h à 13h et 19h à 00h et le samedi-dimanche de 9h à 22h.

Espérance 63

Réhabilitation psychosociale et inclusion des personnes en situation de handicap psychique.

📍 19 bis boulevard Winston Churchill 63000 Clermont-Fd.

☎ 04 73 91 57 25

Maison médicale garde

📍 15, avenue Georges Clémenceau 63800 Cournon-d'Auvergne.

☎ 04 73 84 39 92

Dispensaire Émile Roux

📍 11 rue de Vaucanson 63000 Clermont-Fd.

☎ 04 73 14 50 80

École dentaire

Espace médical réservé à la santé bucco-dentaire.

📍 2 rue de Braga 63000 Clermont-Fd.

Prise de RDV au ☎ 04 73 75 03 05

Pharmacie de garde

☎ 3237 (numéro surtaxé)

Médecin de garde

☎ 3966 (numéro surtaxé)

Des consultations sont aussi possibles avec

SOS médecins

📍 91 avenue de la république Clermont-Ferrand.

Pour les joindre, composez le

☎ 04 73 42 22 22 ou le ☎ 3624.

La Permanence de Soins Ambulatoires

Tous les jours de 20h à 8h. Les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Le samedi à partir de midi. Le lundi lorsqu'il précède un jour férié, le vendredi et le samedi matin lorsqu'il suit un jour férié.

Logement et hébergement

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation {SIAO}

Le SIAO est une plateforme qui permet aux personnes en recherche d'une solution urgente d'hébergement de trouver une réponse adaptée à sa situation.

Association ANEF

📍 13 avenue Edouard Michelin 63000 Clermont-Fd.
☎ 04 73 74 66 00

N° unique d'appel d'urgence des sans abri

24h/24 - 7j/7 : ☎ 115

Hébergement d'urgence : aucune admission en directe passage obligatoire par le SIAO

Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

{CHRS}

ANEF

📍 156 rue de la cartoucherie 63000 Clermont-Fd.
☎ 04 73 98 68 00

CE CLER

📍 6 impasse des rouges gorges 63000 Clermont-Fd.
☎ 04 73 25 65 25

CHRS CCAS

📍 26 rue Auger 63000 Clermont-Fd.
☎ 04 73 98 07 98

CHRS Issoire

📍 rue Emile Grailhe 63500 Issoire.

CHRS Riom

📍 rue du docteur Ducher 63300 Riom.

Collectif pauvreté précarité

Domiciliation - Maraude - Hébergement d'urgence – Accueil de jour

📍 12 rue Emilienne Goumy 63000 Clermont-Fd.
☎ 04 73 91 04 00

Faire une demande de logement social

OPHIS

📍 32 rue de Blanzat 63000 Clermont-Fd.
☎ 04 73 41 16 16

ASSEMBLIA

📍 14 rue Buffon 63000 Clermont-Fd.
☎ 04 73 98 28 98

AUVERGNE HABITAT

📍 16 Bd Charles de Gaulle 63000 Clermont-Fd.
☎ 04 73 17 00 00

CDC habitat

🏠 3 rue Pierre Besset 63000 Clermont-Fd.

☎ 09 73 32 14 21

Des antennes existent sur l'ensemble du département ;
se renseigner auprès du siège social ci-dessus.

Corum St Jean

Solutions d'hébergement et de restauration à tarifs modérés. public (16-30 ans).

Demande de dossier :

🏠 17 Rue Gaultier de Biauzat 63000 Clermont Fd.

☎ 04 73 31 57 00

DAL 63

Droit au Logement apporte un soutien juridique, conseil et médiation.

🏠 11 rue d'Aubrac 63000 Clermont-Fd.

☎ 09 84 51 11 93

Démarches **Administratives** **et Justice**

Caisse Primaire d'Assurance Maladie {CPAM}

🏠 46 rue du clos four 63000 Clermont-Fd.

Il existe des lieux d'accueil par secteur, que vous trouverez sur internet ou en appelant le : ☎ 3646

Mutualité sociale agricole {MSA}

🏠 16, rue Jean Claret 63000 Clermont-Fd.

☎ 04 71 64 66 46

Caisse d'Allocation Familiale {CAF}

🏠 2, rue Auger 63000 Clermont-Fd.

☎ 3230

www.la-caf-a-votre-ecoute.caf.fr

www.mesdroitssociaux.gouv.fr

Maison de Service Au Public {MSAP}

Structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique. C'est un service de proximité qui permet de bénéficier d'un accompagnement adminis-

tratif sur plusieurs thématiques de la vie quotidienne (logement, social, accès aux droits)...

Renseignements en mairie ou sur :
www.maisondeservicesaupublic.fr

Public Info

🏠 2 rue Henri Tourette 63100 Clermont Fd.
☎ 04 73 24 83 77

Mission Locale et PLIE

Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Mission Locale Clermont métropole

🏠 64, Bd Léon Jouhaux 63000 Clermont-Fd.
☎ 04 73 42 17 56

Mission Locale Issoire

🏠 22 rue du 8 mai 63500 Issoire.
☎ 04 73 89 05 85

Centre Communal d'Action Sociale {CCAS}

Établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles (personnes âgées, souffrant de handicap, bénéficiaires de minima sociaux)... Aide à la constitution de dossiers, aide alimentaire ponctuelle...

CCAS Clermont-Fd

🏠 1, rue Saint Vincent de Paul 63000 Clermont-Fd.
☎ 04 73 98 07 98

CCAS Riom

🏠 18 rue de la Harpe 63200 Riom.
☎ 04 73 33 49 00
Permanences sur tout le département
Pour plus de renseignements ☎ 04 73 98 07 98

Conseil départemental

Pour contacter une assistante sociale au sein des services sociaux de secteur ; connaître le nom de votre ASS et obtenir un RDV.
🏠 24, rue Saint esprit 63000 Clermont-Fd.
☎ 04 73 42 20 20

Point d'accès au droit : permanences d'informations et d'orientations juridiques

Maison de la justice et du droit

🏠 10 Bd Claude Bernard 63000 Clermont-Fd.
☎ 04 73 78 52 27

Banque de France : Commission de surendettement

🏠 15 cours sablon 63000 Clermont-Fd.
☎ 04 73 40 69 32

Centre des Impôts

🏠 Bd Berthelot 63000 Clermont-Fd.
☎ 04 73 43 21 36

Préfecture

🏠 1, rue d'Assas 63000 Clermont-Fd.
☎ 04 73 98 63 63

Maison Départementale des Personnes Handicapées {MDPH}

11, rue de Vaucanson 63000 Clermont-Fd.

04 73 74 51 20

La CIMADE

La CIMADE défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes.

13, rue Marmontel 63000 Clermont-Fd.

04 73 93 79 30

Vie quotidienne

FLAX

Café culturel associatif.

27 rue du port 63000 Clermont Fd.

09 87 41 77 66

Lieu'topie

Association culturelle et solidaire ouverte aux étudiants

21, rue Kessler 63000 Clermont Fd.

Je recycle parc

Ressourcerie et boutique solidaire.

32, avenue Edouard Michelin 63000 Clermont Fd.

09 51 73 24 83

S.O.S voyageurs

Apporter une aide à toute personne en difficulté en gare de Clermont-Fd et autour de la gare (voyageurs ou non).

Gare SNCF quai n°1

04 73 99 72 79

Maisons de quartier

Ces équipements sont des lieux d'animation de la vie sociale et des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle.

Retrouver toutes les maisons de quartier sur le site : www.clermont-ferrand.fr

Secours Populaire

Centre Social Clermont Fd

☰ 42, rue de bien assis 63000 Clermont Fd.

☎ 04 73 42 27 40

Boutique solidaire Issoire

Avenue de l'Union Soviétique 63500 Issoire.

☎ 04 73 55 16 09

Centre Social Riom

☰ 2 bis, avenue Antoine-Caux 63200 Riom.

☎ 04 73 38 37 51

Boutique solidaire Thiers

Maison des Associations 63300 Place Francisque-Fay Thiers.

☎ 04 73 80 52 27

Centre Social Brassac-les-Mines

32 rue Martin-Bonjean 63570 Brassac-les-Mines .

☎ 04 73 54 48 34

Centre Social Aigueperse

☰ 6, rue Michel-de-l'Hospital 63260 Aigueperse.

☎ 04 73 64 28 98

Maison de la Solidarité

3, rue des Nigognes 63700 Saint-Eloy-Les-Mines.

☎ 04 73 52 25 31

Secours catholique

Secours catholique Clermont Fd

☰ 133 avenue de la république 63000 Clermont Fd.

☎ 04 73 98 27 37

Secours catholique Issoire

☰ 12 rue de la cascade 63500 Issoire.

☎ 04 73 55 08 80

Secours catholique Riom

☰ 21 faubourg de la bade 63200 Riom.

☎ 04 73 63 05 05

Secours catholique Ambert

☰ 3 rue Saint Michel 63600 Ambert.

☎ 04 73 82 40 34

Secours catholique Thiers

☰ 16 ue du Bourg 63300 Thiers.

☎ 04 73 80 50 72

Croix rouge française

Aide vestimentaire et distribution alimentaire.

☰ 23 Boulevard Jean Moulin 63000 Clermont Fd.

☎ 04 73 92 55 26

Les Mains Ouvertes et Envie MO

Vente de meubles, friperie, électroménager... d'occasion.

☰ 17/19 rue Pierre et Marie Curie 63360 Gerzat.

☎ 04 73 25 77 09

Épiceries solidaire

La marguerite

📍 26 rue Marivaux 63200 Riom.

Épicerie solidaire billom

📍 7 avenue Victor Cohalion 63160 Billom.

☎ 04 73 79 92 21

Maison de l'alimentation

📍 37 bis avenue Croves du Mas 63600 Ambert.

☎ 04 73 72 64 88

Restaurants du cœur

📍 1 rue Georges Clémenceau 63000 Clermont Fd.

☎ 04 73 98 10 10

Cravate solidaire

Accompagne et favorise l'accès à l'emploi.

📍 31, rue de Gomel 63000 Clermont Fd.

☎ 06 32 12 50 48

École de coiffure

Prestations à prix réduits.

📍 51 avenue Albert Elisabeth 63000 Clermont Fd.

☎ 04 73 92 38 94

Toques Académie

Restaurant solidaire ; outre les convives et gastronomes habituels, comme dans tous les restaurants, Toques Académie accueille des personnes sans emploi aux

revenus modestes. Le menu du jour leur est proposé à 30 % de son prix.

📍 50 avenue Albert Elisabeth 63000 Clermont Fd.

☎ 04 73 14 85 21

Salons Joséphine

Personnes en situation de précarité. Accès aux soins coiffure, beauté...

📍 62 avenue Léon Blum 63000 Clermont Fd.

Emploi et formation

Pôle Emploi

Numéro unique ☎ 3995

Les agences pôle emploi sont sectorisées en fonction de votre lieu d'habitation ou de domiciliation. Coordonnées des agences sur : www.pole-emploi.fr

L'insertion par l'activité économique {IAE}

L'IAE permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle. Des structures spécialisées, comme les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les entreprises de travail temporaire d'insertion ou les ateliers et chantiers d'insertion signent des conventions avec l'État qui leur permettent d'accueillir et d'accompagner ces travailleurs.

JOB AGGLO

Favorise l'emploi des personnes rencontrant des difficultés ; réinsertion professionnelle.

📍 3, rue Félix Mézard 63000 Clermont Fd.

☎ 04 73 23 15 17

Avenir insertion

Insertion professionnelle, formation, accompagnement social.

📍 Domaine de LALUAS 63200 Riom.

☎ 04 73 64 92 38

Association Patchwork

Favorise l'emploi des personnes rencontrant des difficultés ; réinsertion professionnelle.

📍 5 place Nicolas Pomel 63500 Issoire.

☎ 04 73 89 67 01

Chom'Actif

Accompagnement à la recherche d'emploi ; réinsertion professionnelle.

📍 33 rue de Vertaizon 63000 Clermont Fd.

☎ 04 73 90 54 51

Les Mains Ouvertes et Envie MO

Accompagnement et réinsertion professionnelle.

📍 17/19 rue Pierre et Marie Curie 63360 Gerzat.

☎ 04 73 25 77 09

Six-Trois

Entreprise d'insertion dans le secteur restauration traiteur.

📍 Rue Serge Gainsbourg 63000 Clermont Fd.

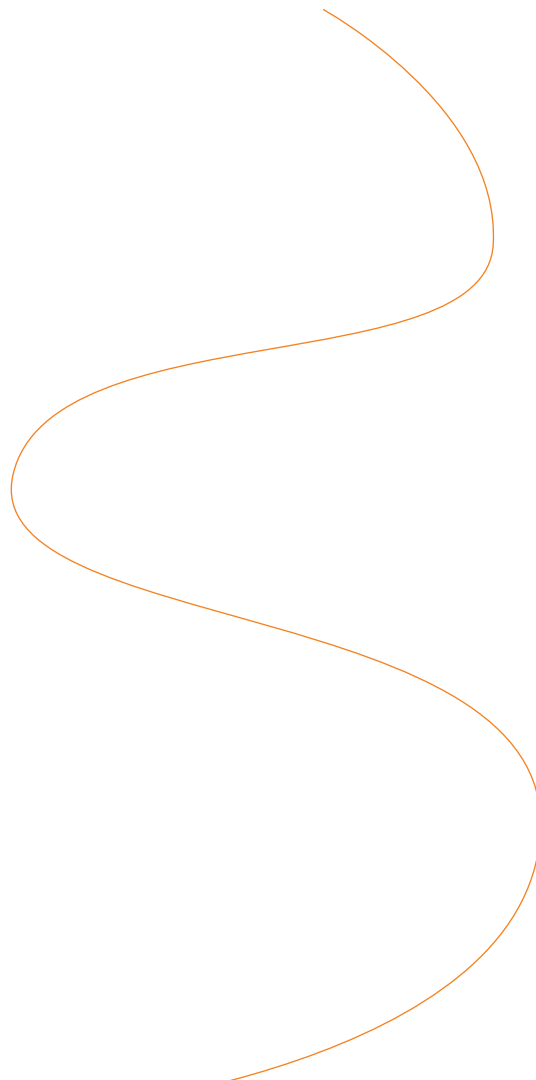
☎ 04 73 14 48 03

Régie de territoire des deux rives

Entreprise d'insertion spécialisée en espaces verts,
entretien de locaux et petits travaux du bâtiment.

🏠 6 avenue de la Gare 63160 Billom.

☎ 04 73 84 78 30



Remerciements

En premier lieu, nous souhaitons adresser un remerciement particulier aux collègues du CSAPA Antenne Toxicomanie. C'est leur « Passeport Sortie » qui nous a inspiré pour ce guldOnS.

Ensuite, merci à Patrick, Emmanuel, Alain, Patrick et Laurent, patients suivis à la Consultation de Psychiatrie Légale de Lyon (CH le Vinatier) et qui ont participé régulièrement à l'élaboration de ce livret nous faisant ainsi part de leurs vécus au sortir de la détention/après le jugement. Nous remercions également Arnaud Beal, chercheur en psychologie sociale, d'avoir contribué à ce projet.

L'accomplissement de ce projet a également pu se faire grâce aux partenaires de la Consultation de Psychiatrie Légale de Lyon (CH le Vinatier) et du CRIAVS ARA qui nous ont transmis les informations nécessaires pour compléter ce guldOnS. À savoir : le SPIP, les Hôpitaux Psychiatriques, les PASS, les CCAS, la MVS, la Mission Locale, Companio, GREP, le Mas – Centre Maurice Liotard, la Cimade.

Et tous les autres professionnels que nous avons sollicités et qui ont pris le temps de nous répondre. Tels que les Mairies, Pôle Emploi, la CAF, la Maison des Solidarités, Médecin du Monde, Orée AJD, le Point Accueil, CLLAJ, les Maisons de la Métropole pour les solidarités, les Maisons de Justice, Emmaüs Connect, les Dispensaires, les Écoles Dentaires et d'Ostéopathie.

Pour les départements de l'Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme merci à Cédric, Alain, personnes suivies en psychiatrie B du CHU de Clermont-Ferrand. L'équipe de la délégation clermontoise du CRIAVS ARA remercie ses partenaires SPIP, ANEF, ACT63, hôpitaux psychiatriques, et toutes les personnes ayant participé localement, d'avoir transmis les informations nécessaires pour contextualiser ce guldOnS qui nous l'espérons apportera aux usagers les indications dont ils ont besoin.

• ARA
criavs.

centre ressource
pour les intervenants
auprès des auteurs
de violences sexuelles



CLERMONT-FERRAND

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE